QUATRE-VINGT-DEUXIEME ANNEE. — N° 29.592

LUNDI 30 NOVEMBRE 1942

FONDATEUR : AUGUSTE NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
ADRIEN HÉBRARD (1867-1914)
ÉMILE HÉBRARD (1915-1925)
ADRIEN HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
JACQUES CHASTENET ET ÉMILE MIREAUX

Le Temps

Le numéro : UN franc

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
FRANCE et COLONIES	70 fr.	130 fr.	250 fr.
ÉTRANGER — Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	110 fr.	210 fr.	405 fr.
ÉTRANGER — Autres pays	150 fr.	295 fr.	565 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Abonnements et publicité : au Temps, 28, rue Bellecordière, Lyon
TÉLÉPHONE : FRANKLIN 27-42
Compte chèque postal : Lyon n° 904-51

Lyon, 29 novembre 1942

BULLETIN DU JOUR

LA POSITION DE L'ESPAGNE

Dans toutes les capitales des pays belligérants on se montre particulièrement attentif aux événements d'Espagne. Les informations qui parviennent de Madrid font l'objet de nombreux commentaires, et donnent parfois lieu à des interprétations qui procèdent surtout d'inductions et de déductions que les faits et les textes connus ne justifient pas jusqu'à présent. C'est le cas notamment pour les nouvelles relatives à la mobilisation partielle que vient de décider le gouvernement du général Franco.

Les hostilités s'étant étendues à l'Afrique du Nord et à la Méditerranée orientale, il est assez naturel que l'Espagne prenne certaines mesures de sécurité. Sa position géographique l'expose à subir le contre-coup d'événements militaires se déroulant dans son voisinage immédiat. Il n'y a plus que la frontière hispano-portugaise qui soit absolument libre, les relations entre Madrid et Lisbonne étant tout à fait cordiales ; et, d'autre part, la présence des forces américaines en Afrique du Nord justifie les précautions prises dans la zone espagnole du Maroc. Tout cela ne comporte aucune part de surprise. La loi du 16 novembre dernier a prévu la mobilisation éventuelle de l'armée, laquelle aurait pour effet de porter l'ensemble des effectifs à environ un million d'hommes. C'est par application de cette loi que le ministre de la guerre vient de décréter le rappel de quatre classes, celles de 1938 à 1941. Mais un télégramme de Madrid précise ce matin que le rappel des classes 1938, 1939 et 1940 est différé, et que seule la classe 1941 sera appelée actuellement sous les drapeaux.

Il s'agit donc pour l'instant d'une précaution élémentaire dans les circonstances présentes. La position de l'Espagne a été définie à plusieurs reprises par le Caudillo et le ministre des affaires étrangères, le général Jordana, en des termes ne laissant place à aucune équivoque. L'Espagne reste fidèle à l'amitié qui la lie à l'Allemagne et à l'Italie depuis l'aide prêtée par ces puissances à la cause franquiste pendant la guerre civile ; mais, concentrant tous ses efforts sur son relèvement politique et économique, sur la réorganisation de l'Etat et du pays, — tâche hérissée de difficultés, — elle entend demeurer à l'écart du conflit mondial, et s'en tenir à la non-belligérance. Comme il lui importe d'être en mesure de défendre sa neutralité contre toute agression non provoquée dont elle viendrait à être l'objet, il va de soi que cette neutralité doit être au premier chef une neutralité armée. En fait, du point de vue doctrinal, la position de l'Espagne est, à des nuances près, la même que celle du Portugal.

Cela n'empêche point l'Espagne du général Franco de manifester, sur le plan idéologique comme sur le plan européen, ses sympathies pour les puissances de l'Axe. On a pu le constater ces jours derniers dans les commentaires que la presse du régime a consacrés à l'anniversaire de la signature du pacte antikomintern. D'autre part on veut voir dans le fait que les ambassadeurs d'Espagne à Berlin et à Rome ont été appelés à faire partie du nouveau conseil de la Phalange un indice de la volonté de l'Espagne de rester fidèle aux puissances de l'Axe. Ce qu'on peut tenir pour certain toutefois, c'est que la politique générale du gouvernement de Madrid, qui doit tenir compte des conditions économiques très difficiles du pays, est surtout orientée actuellement vers la solidarité, sur le plan international, avec l'Argentine, et le développement de cet « hispanisme » qui s'oppose, dans une certaine mesure, au panaméricanisme, lequel est une des formes de l'expansion politique, économique et financière de Washington.

LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE DU NORD ET LEURS CONSÉQUENCES

DÉMOBILISATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET OCCUPATION DE TOULON

Dans une lettre au Maréchal de France, chef de l'Etat, le chancelier Hitler expose les raisons de sa décision

Vichy, 27 novembre. — *Le chancelier Hitler a adressé au Maréchal de France chef de l'Etat la lettre suivante :*

Quartier général du Führer, 26 novembre 1942.

A Son Excellence le chef d'Etat de la France, le maréchal Pétain, Vichy.

Monsieur le Maréchal,

Lorsque j'ai dû me résoudre, le 11 novembre 1942, en accord avec les alliés de l'Allemagne, à occuper la côte méridionale de la France pour assurer la défense du Reich dans la guerre qui nous a été imposée autrefois par la France et l'Angleterre, je l'ai fait en même temps dans l'espoir d'amener par là un éclaircissement de la situation intérieure de votre pays, ce qui n'était pas seulement dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Italie, mais aussi dans l'intérêt de la France.

Je dois revenir en arrière et affirmer encore une fois que ce n'est pas l'Allemagne qui, en septembre 1939, a déclaré la guerre à la France ou à l'Angleterre, mais que, depuis que j'ai pris le pouvoir, je n'ai guère laissé échapper une occasion de faire passer les relations franco-allemandes du plan de contrainte du diktat de Versailles à celui d'une véritable collaboration amicale. Alors, l'Allemagne n'a adressé à la France aucune autre demande que celle de ne pas repousser la main qu'elle lui tendait. Malheureusement, des intrigants sans conscience, anglo-saxons et en première ligne juifs, ont réussi à faire passer pour signe de la faiblesse allemande chaque geste de réconciliation du nouveau Reich, pour la preuve d'un effondrement chaque offre de paix. Tandis qu'en Allemagne aucune proposition ni aucune demande n'était présentée à la France (soit par le gouvernement, soit de quelque côté que ce fût dans les discours ou dans la presse) qui puisse attenter à son honneur, les excitateurs responsables réclamaient à Paris le morcellement du Reich allemand, la mise en esclavage du peuple allemand, l'abandon des principes de notre législation sociale et, par-dessus tout, le rétablissement total des droits de pillage de la race juive qui avaient été ramenés en Allemagne dans les limites qui lui convenaient.

Je n'ignore pas que vous-même, monsieur le Maréchal, vous n'avez pris aucune part à ces menées belliqueuses, mais vous n'ignorez pas non plus que moi-même, encore après la campagne de Pologne, j'ai renouvelé mes déclarations antérieures et, sans aucune exigence de la part du Reich allemand, j'ai proposé une paix qui ne devait servir qu'à la collaboration européenne.

Mais, comme déjà dans les premiers jours de septembre 1939, après la fin de la campagne de Pologne, ceux qui avaient intérêt à ce que l'Europe s'entre-déchirât ou à exploiter financièrement la guerre, ont étouffé cet appel à la raison et exigé la prolongation de la guerre à tout prix. C'est ainsi que la lutte imposée par votre gouvernement d'alors au Reich allemand et avec lui, en dernière analyse, à l'Italie, alliée du Reich allemand, dut être réglée par les armes au lieu de l'être par la raison. Malgré une victoire unique dans l'histoire du monde, je n'ai rien fait qui pût blesser l'honneur de la France, mais n'ai exigé dans la convention d'armistice que les sécurités qui devaient empêcher la reprise de la lutte en toutes circonstances. Jamais aucune exigence n'a été formulée par la suite qui fût en contradiction avec cela.

Vous savez, monsieur le Maréchal, que toutes les assertions qui ont été répandues du côté anglais ou américain, ainsi que par tous les excitateurs intéressés principalement à cette guerre, comme quoi l'Allemagne voulait s'emparer de la flotte française ou avait formulé des exigences dans ce sens, sont de pures inventions ou des mensonges délibérés. Tandis que le Reich, à la suite de la guerre qui lui a été imposée par la France, doit supporter des sacrifices toujours plus lourds, le peuple français pouvait cependant vivre en paix, dans la mesure où ses propres alliés ne lui infligeaient pas de sanglants sacrifices par des agressions maritimes ou aériennes. Dans ce même temps le Reich allemand a, peu à peu, libéré plus de 700.000 prisonniers sur 1.960.000. Mesure unique, je crois, dans l'histoire de la guerre. Si l'effet de cette mesure s'est progressivement amorti, c'est seulement parce que, malheureusement, les éléments intransigeants de votre pays ont toujours fini par saboter une véritable collaboration.

Cela a été votre propre vœu, monsieur le Maréchal, d'avoir une fois un entretien avec moi pour trouver les possibilités d'une telle collaboration et en établir les conditions. Je me suis rendu à ce vœu et des entretiens eurent lieu à Montoire, qui, j'en suis convaincu, auraient pu jeter les bases d'une détente générale. Malheureusement, les gens qui ont intérêt à la guerre en France ont réussi, à peine quelques semaines plus tard, à ruiner cette collaboration sous un motif qui était pour moi personnellement infiniment blessant. Je suis obligé d'affirmer ici qu'on a ouvertement prétendu que le fils de Napoléon n'a été ramené par moi à Paris que dans le but de vous y attirer, monsieur le Maréchal, et de vous amener ainsi dans les mains de l'Allemagne.

Je dois maintenant établir que c'est vous-même, monsieur le Maréchal, qui avez insisté à l'époque pour être autorisé à vous établir à Versailles et que j'ai dû encore le refuser pour la raison que, dans le reste du monde, on eût prétendu bien injustement que le gouvernement français se serait trouvé sous la contrainte allemande. Bien que cet événement fût en opposition directe avec mon attitude relative à l'armistice, je n'en ai tiré aucune conséquence, car j'avais et j'ai encore la conviction qu'il y a aussi, dans le peuple français, des millions d'ouvriers, de paysans et de bourgeois travailleurs qui, au fond de leur cœur, sont étrangers à ces manifestations et ne souhaitent également eux-mêmes que la paix. Mais je dois encore établir ici, une fois de plus, monsieur le Maréchal, que je n'ai jamais une seule fois pris l'initiative d'inviter des membres du gouvernement français à se rendre auprès de moi, mais que toutes les conversations ont toujours eu lieu sur le désir du gouvernement français lui-même. De même, les deux entretiens avec l'amiral Darlan n'ont eu lieu que sur la demande expresse de ce dernier et en votre nom, monsieur le Maréchal.

Le débarquement des troupes américaines et anglaises en Afrique française du Nord-Ouest et du Nord, entrepris comme il a été précisé en son temps avec le concours d'innombrables généraux et officiers félons, a ruiné les conditions de base de toutes les conventions d'armistice, telles qu'elles sont définies dans le préambule de l'armistice, et a obligé l'Allemagne à prendre immédiatement, en accord avec ses alliés, les mesures de sécurité nécessaires. Mais je ne connaissais pas encore au 11 novembre toutes les circonstances qui ont conduit à cette action anglo-américaine. Je sais aujourd'hui, et vous, monsieur le Maréchal, savez aussi que cette occupation s'est faite sur le vœu formel des mêmes éléments français qui, autrefois, avaient poussé à la guerre et qui, maintenant encore, n'ont pas disparu de l'atmosphère de la vie publique et surtout de la vie militaire.

Que des généraux et des amiraux français aient failli à leur parole d'honneur à l'égard des organismes allemands, et cela un nombre incalculable de fois, est en soi regrettable. Mais que vous, Monsieur le Maréchal, deviez reconnaître que ces généraux, amiraux et officiers aient violé leur serment de fidélité envers vous, cela m'oblige à constater que tout accord avec de tels éléments est absolument sans objet. Je vous transmets ci-joint les preuves que depuis l'entrée des troupes allemandes, le 11 novembre 1942, de nouvelles assurances solennelles ont été données, et cela sous forme de déclarations sur l'honneur qu'on a à nouveau violées le même jour, par des ordres qui viennent d'être découverts. Il est établi que l'amiral a, une fois de plus, trompé l'Allemagne et l'Italie en donnant l'assurance que la marine française lutterait à Toulon contre toute attaque ennemie, car, tandis que le 11 novembre il faisait cette déclaration un ordre était lancé le 12 novembre de n'ouvrir le feu, en aucun cas, sur un débarquement éventuel de forces anglaises et américaines.

De nombreux autres manquements aux obligations d'armistice ont été découverts depuis lors.

Je dois, Monsieur le Maréchal, porter ce qui suit à votre connaissance :

1° — Je suis convaincu que vous, personnellement, Monsieur le Maréchal, vous n'avez aucune part dans ces choses et que vous en souffrirez d'autant plus cruellement.

2° — J'ai à représenter les intérêts d'un peuple à qui la guerre a été imposée et qui est obligé, pour sa propre défense, à vouloir combattre ceux qui ont déclenché cette guerre et la poursuivent aujourd'hui, dans le but d'anéantir toute l'Europe au profit d'une clique judéo-anglo-saxonne, tant européenne qu'extra-européenne.

3° — Je suis forcé de conduire jusqu'au bout cette guerre au nom de ces millions d'hommes. Ce ne sont pas seulement ceux de mon propre pays qui se sont libérés des entreprises d'un capitalisme pillard et sans pitié et ne veulent ni être dépouillés par des pillards internationaux, ni renoncer définitivement à leur existence nationale.

4° — Le peuple allemand, au nom duquel je vous fais, Monsieur le Maréchal, cette déclaration, n'a aucune haine pour le peuple français, mais, en tant que son Führer et son représentant, je suis décidé à ne livrer en aucun cas l'Allemagne et l'Europe au chaos, en tolérant les machinations des éléments qui ont provoqué cette guerre effroyable. C'est pourquoi je prendrai position contre ces tendances et surtout contre ces personnes qui veulent empêcher, même pour l'avenir, la collaboration des peuples français et allemand et qui, déjà chargées de la lourde et sanglante responsabilité du déchaînement de la guerre, paraissent maintenant considérer que l'heure a de nouveau sonné de créer dans le sud de l'Europe une base pour les agressions de puissances extracontinentales.

5° — C'est pourquoi, après avoir eu connaissance de nouvelles violations de leur parole d'honneur commises par des officiers, des généraux, des amiraux français, qui ont l'intention, maintenant prouvée, d'ouvrir aux fauteurs de guerre anglo-juifs la France après l'Afrique du Nord, j'ai donné l'ordre d'occuper immédiatement Toulon, d'empêcher le départ des navires ou de les détruire, et de briser par la force, en cas de besoin, toute résistance.

Cela ne constitue pas une lutte contre les officiers ou les soldats français conscients de leur honneur, mais seulement contre les criminels fauteurs de guerre, pour lesquels il n'a pas encore aujourd'hui coulé assez de sang et qui cherchent toujours de nouvelles possibilités pour prolonger et pour étendre la catastrophe.

J'ai en conséquence donné l'ordre de démobiliser toutes les unités de l'armée française qui, à l'encontre des ordres de leur propre gouvernement, sont excitées par leurs officiers à une résistance active contre l'Allemagne.

6° — Les premières mesures auxquelles la conduite déloyale de vos amiraux, de vos généraux, m'a seule conduit, ne sont pas dirigées, comme je l'ai déjà indiqué, contre la France ou contre le soldat français pris comme tel. J'ai l'espoir sincère, et je sais que c'est également la conception de mon allié, qu'il doit être possible de rendre à l'Etat français une armée dont les officiers obéissent au moins à leur propre chef d'Etat et qui offre ainsi la garantie nécessaire pour la conclusion de toutes les conventions et accords internationaux.

Pour pénibles que ces faits puissent vous paraître, à l'heure actuelle, monsieur le Maréchal, vous trouverez apaisement et soulagement en considérant qu'il est inconcevable qu'un Etat puisse à la longue exister sans une armée disciplinée et obéissante et qu'ainsi la reconstitution d'une marine, d'une armée de terre et d'une armée de l'air qui vous soient aveuglément dociles, monsieur le Maréchal, ne constitue pas un malheur pour la France, mais bien, au contraire, un événement heureux.

Enfin, je ne voudrais pas terminer cette lettre sans vous assurer à nouveau que la mesure qui m'est imposée ne diminue en aucune façon ma volonté de collaborer avec la France, mais qu'elle constitue probablement la condition initiale de sa réalisation pratique.

J'ajoute que je suis irrévocablement décidé à aider la France à reconquérir les colonies qui lui ont été volées par les Anglo-Saxons en dépit de toutes les assurances, et cela par tous les moyens à ma disposition. Ni l'Allemagne, ni l'Italie n'avaient l'intention de démolir ou d'anéantir l'empire colonial français.

Il dépend maintenant du gouvernement français d'accueillir les mesures que le gouvernement allemand était, par une nécessité inéluctable, obligé de prendre, de telle façon qu'il ne résulte aucune effusion de sang, mais que soient franchement créées les conditions d'une collaboration couronnée de succès et utile aux deux parties.

Le maréchal von Rundstedt est chargé, en tant qu'il s'agit de l'action allemande, de prendre toutes les décisions et de conclure tous arrangements nécessaires ; il se tiendra à tout moment, monsieur le Maréchal, à votre disposition.

Je termine cette lettre en exprimant l'espoir qu'ainsi pourra être engagée une collaboration dont nous n'attendons de la part de la France rien d'autre que compréhension du destin commun de l'Europe et loyauté.

Veuillez agréer, monsieur le Maréchal, l'expression de ma haute considération personnelle. — Adolf HITLER.

La relève

Nouveaux départs

Paris, 28 novembre. — Deux trains de travailleurs français partant pour l'Allemagne ont quitté hier soir la gare de l'Est. De nouveaux départs d'ouvriers français pour l'Allemagne sont signalés de Lille, Valenciennes et Maubeuge ainsi que de La Roche-sur-Yon. Hier après-midi, à Nevers, le départ d'un convoi de spécialistes libérés a coïncidé avec l'arrivée d'un contingent de prisonniers libérés au titre de la relève, ce qui donna lieu à une émouvante manifestation.

Un ordre du jour du Maréchal aux armées de terre, de mer et de l'air

Le Maréchal a remis aux secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'aviation l'ordre du jour suivant destiné aux troupes sous leurs ordres :

Le Maréchal de France, commandant en chef, aux officiers, sous-officiers, soldats et marins des armées de terre, de mer et de l'air ;

Vous qui êtes venus à l'armée dans un mouvement d'abnégation, vous subissez aujourd'hui une épreuve qui retentit douloureusement dans mon âme de soldat.

La France gardera le souvenir et le culte de vos régiments dissous et de vos navires disparus, elle ne laissera pas périr vos traditions de gloire.

Recueillis dans une même pensée, rapprochés par tant de malheurs qui s'abattent sur la France, officiers, sous-officiers, soldats et marins, serrez-vous autour de celui qui ne vous aime que pour vous.

En saluant vos drapeaux, vos étendards et vos pavillons, je vous demande de garder intacte dans votre cœur la devise qu'ils portent dans leurs plis : « Honneur et Patrie ».

La France ne meurt pas.

Signé Philippe PETAIN.

M. KRUG VON NIDDA CHEZ LE PRÉSIDENT LAVAL

Vichy, 27 novembre. — Aux premières heures du matin, le chef du gouvernement a reçu M. Krug von Nidda, consul général d'Allemagne, qui lui a donné connaissance de la lettre du chancelier Hitler au Maréchal de France, chef de l'Etat, et de la lettre que M. von Ribbentrop lui a adressée personnellement.

LE PRÉSIDENT LAVAL CHEZ LE MARÉCHAL

Le président Laval s'est aussitôt rendu chez le Maréchal avec qui il a eu un long entretien.

LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT MILITAIRES SONT RÉUNIS PAR LE CHEF DU GOUVERNEMENT

Le chef du gouvernement a convoqué ensuite le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Guerre ; l'amiral Abrial, secrétaire d'Etat à l'Aviation, pour leur faire part de la décision qui venait d'être prise par le gouvernement allemand d'immobiliser les bâtiments de la flotte de Toulon et de démobiliser toutes les unités de l'armée française.

Des instructions ont été aussitôt données de la part du Maréchal et du gouvernement par les secrétaires d'Etat intéressés aux autorités dépendant d'eux, à l'effet d'éviter tout incident.

LES MINISTRES DÉLIBÈRENT EN CONSEIL

Le président Laval, pour la première fois depuis qu'il a eu ses pouvoirs étendus par le Maréchal de France, chef de l'Etat, a réuni les ministres en conseil.

Le chef du gouvernement a donné lecture au conseil de la lettre que le chancelier Hitler a adressé au Maréchal et de celle qu'il a lui-même reçue de M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich. Il a également donné connaissance de la lettre qu'il a adressée au chancelier Hitler le 22 novembre dernier.

Les secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air ont rendu compte des conditions dans lesquelles ont commencé, au cours de la matinée, les opérations de démobilisation.

L'amiral Darlan et le général Giraud sont déchus de la nationalité française

Sur le rapport de M. Joseph Barthélemy garde des sceaux, le conseil a décidé, comme première mesure, de déchoir de la nationalité française l'amiral de la flotte Darlan et le général Giraud.

A Toulon, une partie de la flotte s'est sabordée

Un communiqué de l'amirauté

Vichy, 28 novembre. — L'amirauté communique :

Des instructions générales antérieures remontant à l'armistice et souvent rendues publiques avaient été données aux chefs de la marine de saborder leurs bâtiments plutôt que de les laisser occuper par quelque force étrangère que ce soit. Quand les secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air se réunirent à Vichy dans le cabinet du chef du gouvernement, tardivement prévenu, pour prendre connaissance de la décision du gouvernement allemand au sujet de l'occupation de Toulon et de l'immobilisation de la flotte, l'arsenal commençait à être occupé, le commandement maritime à terre était déjà isolé et l'amiral Abrial, ignorant encore ces faits, chercha aussitôt à entrer en communication avec les autorités locales, mais ne put entrer en rapport qu'avec l'officier de service à la Préfecture maritime, et déjà des incidents s'étaient produits et les bâtiments de la flotte se sabordaient, la marine obéissant ainsi, selon ses traditions, aux ordres permanents qu'elle avait reçus.

Une mise au point officielle

Vichy, 28 décembre. — Au cours de l'occupation du port de Toulon des incidents se sont produits et le bruit a couru que le nombre des victimes était particulièrement élevé; notamment un correspondant d'agence a transmis sur les événements de Toulon une dépêche fantaisiste et mensongère qui a été reproduite par plusieurs agences étrangères. Cette dépêche faisait état de bombardements qui n'ont jamais existé, et elle annonçait que de nombreux officiers et marins avaient péri à bord des bâtiments. Son auteur sera poursuivi, conformément à la loi, pour divulgation de fausses nouvelles.

Des informations précises parvenues dans la journée et contrôlées par les autorités françaises locales rétablissent les faits dans leur vérité.

Il y a eu, le 27 novembre, dans l'enceinte fortifiée de Toulon, deux morts et vingt-sept blessés. Le calme le plus absolu règne dans la ville; la plupart des usines ont rouvert; le travail sera repris dans les chantiers navals et à l'arsenal dans tous les tout premiers jours de la semaine.

Jusqu'à midi on a continué à entendre des explosions provenant des bateaux sabordés. On signale que trois contre-torpilleurs qui étaient dans un bassin spécial sont intacts.

Les mesures sont prises pour démobiliser rapidement le personnel de la flotte.

Les épreuves de notre marine

Les services du ministère de l'information communiquent :

Vichy, 27 novembre. — Notre flotte, depuis juin 1940, a connu des épreuves répétées et douloureuses. Nos navires ont été les uns frappés à Mers-el-Kébir, d'autres bloqués à Alexandrie, d'autres encore capturés en divers points du monde par les Anglais, d'autres enfin frappés à mort il y a quinze jours par les Américains sur les côtes de l'Algérie et du Maroc.

La journée du 27 novembre est une nouvelle journée de deuil pour la marine française. Ce n'est pas sans émotion que l'on songera à ces superbes bâtiments qui attestaient notre force navale, et qui ne sont plus aujourd'hui que des carcasses démantelées. Les Français qui étaient fiers de leur marine et de leurs marins, dont l'héroïsme a toujours été reconnu par tous, éprouveront cruellement ce nouveau malheur qui les frappe. Il est d'autant plus douloureux aux cœurs français qu'il est la rançon de l'indignité de certains chefs qui ont trahi à la foi leur patrie et leur serment.

Après ceux qui nous ont lancés follement dans la guerre, ce sont eux qui portent la responsabilité devant le pays de la disparition d'une marine qui était la gardienne de notre empire — victime lui aussi des mêmes crimes — et qui symbolisait les plus belles traditions d'honneur et de gloire de notre pays.

Les mesures de démobilisation

Vichy, 27 novembre. — *Le ministère de l'information communique :*

Les mesures de démobilisation de l'armée française annoncées par le chancelier Hitler au Maréchal de France chef de l'Etat, mesures dont l'exécution avait commencé au cours de la nuit, se poursuivent sans incident.

Le gouvernement invite la population à observer le plus grand calme.

Communiqué allemand

Le haut commandement des forces armées allemandes communique la note suivante :

Berlin, 27 novembre. — Après l'agression des forces anglo-américaines contre les territoires coloniaux français, les troupes allemandes et italiennes sont entrées en France jusqu'alors non occupée afin de protéger celle-ci en commun avec les forces armées françaises contre les nouveaux agissements des agresseurs anglo-américains.

Les chefs de l'armée et de la marine françaises ayant pris l'engagement d'honneur de s'insérer avec leurs unités dans le cadre de la défense de l'ensemble, les forces armées françaises, non seulement sont restées, selon la volonté du Führer, intactes, mais ont été en partie accrues et ont eu leur armement renforcé. De plus, le secteur fortifié de Toulon, qui est particulièrement important, a été confié à la défense indépendante des Français avec la flotte méditerranéenne de la France.

Entre temps, les manquements à la parole d'honneur et les tentatives de fuite d'officiers supérieurs français se sont multipliés; de même il est apparu qu'à la suite d'influences anglo-saxonnes une excitation des forces armées françaises prêtes à la collaboration s'étendait de plus en plus et avait gagné ces jours-ci également la flotte de Toulon.

Etant donné que cette division politique au sein des forces armées françaises constituait une menace croissante pour la sécurité des troupes d'occupation allemandes et italiennes, le Führer et le Duce ont donné la nuit dernière l'ordre d'occuper la forteresse de Toulon, d'empêcher la flotte française méditerranéenne d'exécuter son projet de départ et de démobiliser les contingents des forces françaises qui n'étaient pas sûrs.

Les troupes allemandes et italiennes ont exécuté cet ordre avec la rapidité de l'éclair, étouffé dès l'origine la résistance qui se manifestait en certains points d'éléments excités par les agissements anglo-saxons et accompli en quelques heures les tâches qui leur étaient assignées. La ville et le port de Toulon sont fermement entre les mains de nos troupes depuis les premières heures de la matinée. Une partie de la flotte française s'est sabordée malgré l'ordre contraire du gouvernement français.

La démobilisation des unités françaises est en cours et sera exécutée à bref délai.

Des détachements italiens à Toulon

Rome, 28 novembre. — Le communiqué italien annonce que conjointement avec les forces du Reich des détachements italiens ont occupé la place forte de Toulon au cours de la journée d'hier.

A DAKAR

Le gouverneur général Boisson est passé à la dissidence

Vichy, 28 novemre. — Le secrétariat d'Etat aux colonies communique :

A Dakar le gouverneur général Boisson, désobéissant aux ordres du Maréchal, [illegible] ger aux côtés [illegible] l'Afrique du N[illegible]

LE CALME [illegible] AUX ANTILLES [illegible] ET A LA GUY[illegible]

Vichy, 28 novembre. — [illegible] crétariat d'Etat aux colonies [illegible] munique : En présence des [illegible] mations tendancieuses ou m[illegible] songères d'origine étrangère p[illegible] rues depuis les événements d'Afrique du Nord au sujet des Antilles françaises, nous sommes en mesure d'affirmer de la façon la plus formelle que la situation de la Martinique, de la Guadeloupe, comme celle de la Guyane ne s'est aucunement modifiée et que le calme le plus complet n'a jamais cessé de régner.

Les Britanniques débarquent à la Réunion

Vichy, 28 novembre. — Le secrétariat d'Etat aux colonies communique :

Le 28 novembre, à 4 h. 30, des forces britanniques dont l'importance n'a pu encore être évaluée ont débarqué dans la rade de Saint-Denis de La Réunion. Les assaillants, qui se disaient aux ordres de de Gaulle et comprenaient en partie des troupes sud-africaines, se sont emparés de la ville, qui ne comportait aucune installation offensive en raison de sa situation. Ils y proclamèrent la loi martiale.

La résistance s'organise dans les régions.

Un manifeste de la Légion française des combattants

Vichy, 28 novembre. — *La Légion française des combattants et volontaires de la révolution nationale communique le texte suivant :*

1° Pour soutenir sa politique, tout gouvernement a besoin d'un organisme ramifié dans le pays. N'est-ce pas d'ailleurs à cette nécessité que se référait le Maréchal, lorsque, le 31 août 1941, il déclarait devant 40.000 légionnaires rassemblés à Vichy : « Combattants, légionnaires et volontaires, je vous adresse ce nouvel appel : réalisez autour de vous le grand rassemblement des énergies françaises ; avec mon gouvernement et pour lui, travaillez au grand jour. Vous nous aiderez à maintenir le pays dans l'ordre et la concorde. »

Bien plus, la loi du 18 novembre 1941 a fait de la Légion « le mouvement unique d'action civique ouvert aux citoyens désireux de s'associer aux anciens combattants pour servir les principes de la révolution nationale et assurer leur application dans tous les domaines ».

La Légion française des combattants n'est-elle donc pas, dès lors, l'instrument le plus qualifié pour réaliser le rassemblement de toutes les énergies françaises plus que jamais nécessaires ?

2° La Légion, en effet, quelles que soient ses imperfections actuelles qu'il est d'ailleurs facile d'amender, a toujours, et récemment en particulier, manifesté son loyalisme et son esprit de discipline à l'égard de la politique du Maréchal et de son gouvernement. Elle est composée d'éléments d'un désintéressement et d'un patriotisme incontestables ; elle renferme d'ores et déjà la plupart des militants susceptibles de former les cadres politiques du pays en zone libre, voire en zone occupée où son action pourrait se développer heureusement dès qu'elle aurait été admise à s'y étendre ; elle possède une organisation disciplinée et une expérience non négligeable à un moment, surtout, où il semble qu'il faille réaliser vite en vue de neutraliser et de dominer les activités effrénées des ennemis du pays.

3° La Légion, consciente d'être la seule organisation qualifiée pour mener à bien le rassemblement des énergies françaises, consciente des réformes internes qu'elle doit s'imposer pour accomplir cette tâche d'intérêt national; consciente du caractère permanent de sa mission, mais consciente aussi des graves nécessités de l'heure qui lui dictent son attitude présente, proclame à nouveau son indéfectible attachement au Maréchal, à sa doctrine et à ses consignes. S'affirme prête à soutenir et à servir son gouvernement dans la réalisation de son programme politique et des mesures de salut public seules capables de sauvegarder les intérêts supérieurs de la patrie; sa résolution de faire la révolution nationale est irrévocable; la Légion attend avec patience les ordres qui le lui permettront.

LA SITUATION MILITAIRE EN AFRIQUE DU NORD

Vichy, 28 novembre. — Le quartier général des forces armées italiennes communique :

Dans les secteurs terrestres de Cyrénaïque et de Tunisie, activité modérée des éléments de reconnaissance. De violents combats aériens se sont déroulés au-dessus de l'Afrique du Nord, au cours desquels l'aviation ennemie a perdu 18 appareils. Un chasseur italien piloté par le sergent Mario Turchetti a abattu en mer deux avions ennemis du type Beaufighter. Des formations aériennes italiennes ont effectué avec succès des attaques de nuit contre l'aérodrome de Bône et ont atteint à plusieurs reprises les objectifs visés.

De son côté, le communiqué du haut commandement allemand rapporte :

En Afrique du Nord, activité restreinte seulement. Des campements et des colonnes ennemis entre Benghazi et Agedabia ont été bombardés et mitraillés. D'autres attaques aériennes ont été effectuées de jour et de nuit contre des aérodromes et des forces ennemies en Tunisie. Des avions de chasse allemands et italiens ont abattu au-dessus de l'Afrique du Nord 20 appareils ennemis.

Le grand quartier général des forces terrestres et aériennes britanniques du Moyen-Orient relate, enfin, dans son communiqué qu'il n'y a rien à signaler sur l'activité des forces terrestres et que l'activité aérienne a été réduite au-dessus de la Libye, mais mentionne deux chasseurs ennemis abattus au sud de Benghazi.

L'activité aérienne

Rome, 28 novembre. — Un communiqué italien déclare :

En Cyrénaïque et en Tunisie, de violents combats aériens ont eu lieu, au cours desquels l'ennemi a perdu 20 appareils. L'aérodrome de Bône a été attaqué de nuit.

Les avions britanniques ont attaqué des objectifs à Syracuse, causant quelques dégâts.

L'île de Leros dans la mer Egée a été également attaquée. On déplore de nombreux morts et blessés. Les dégâts sont légers.

Londres, 28 novembre. — Le quartier général des forces américaines en Europe communique :

Des forteresses volantes de la 9e armée aérienne américaine ont bombardé Porto-Lago, base de l'Axe où se trouve un grand dock flottant.

Le Caire, 28 novembre. — Le quartier général des forces britanniques en Moyen-Orient communique :

L'aérodrome de Gerbini, en Sicile, a été attaqué dans la nuit de jeudi.

Hier, la base italienne de Porto-Lago, dans le Dodécanèse, a été bombardée ; des navires se trouvant en rade ont été touchés. Un Junker 88 a été abattu au large des côtes de Sicile. De toutes ces opérations, 4 de nos avions ne sont pas rentrés.

En Tunisie

INFORMATIONS ALLEMANDES

Berlin, 28 novembre. — Le bureau international d'information communique le rapport suivant sur les opérations qui se déroulent en Algérie et en Tunisie :

Depuis quelques jours les troupes d'invasion anglo-américaines multiplient leurs tentatives en vue de renforcer leurs effectifs dans les secteurs frontaliers algéro-tunisiens. Au cours de leurs premiers contacts avec les forces germano-italiennes les unités ennemies ont subi des pertes sanglantes. Ce sont plus particulièrement les deux colonnes qui progressent vers le plateau tunisien, et qui ont été renforcées de quelques unités. Toutefois ces forces ennemies attendent encore des armes lourdes, ainsi qu'un ample appui aérien. Les coups portés aux unités blindées anglaises en marche vers Tunis ont obligé le général Anderson, commandant en chef de la 1re armée britannique, à faire preuve d'une grande prudence.

Les mouvements des troupes d'invasion sont surveillés sans relâche par les forces aériennes de l'Axe, qui continuent de posséder la maîtrise du ciel.

Au cours de la journée d'hier également les bombardiers et les Stukas ont attaqué des concentrations de troupes, des cantonnements, des abris et des colonnes de véhicules, dont les débris jonchent les routes.

Des pertes sanglantes ont été infligées aux colonnes d'infanterie immobilisées à la suite de l'obstruction de la route par les véhicules endommagés ou détruits.

Des canons de D.C.A. américains ont été réduits au silence. Trois Spitfire ont été abattus. Deux avions allemands n'ont pas rejoint leurs bases.

En Cyrénaïque

Berlin, 28 novembre. — Le Bureau international d'information communique notamment :

La 8e armée britannique, qui se trouve actuellement en contact avec les forces germano-italiennes dans le secteur compris entre Agedabia et El-Agheila a tenté, au moyen d'une attaque effectuée sur un large front, de réaliser des gains de terrain en direction du sud-ouest. L'attaque ennemie a été vouée à l'échec grâce à la ténacité des forces de couverture italiennes et allemandes. L'intervention de la Luftwaffe au cours de ces opérations offensives a été décisive. Huit chars anglo-américains ont été mis hors de combat. Des colonnes motorisées et des dépôts de matériel ont été gravement endommagés. Deux chasseurs britanniques ont été abattus.

LES OPERATIONS MILITAIRES

Communiqués allemands

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Quartier général du Führer, 27 novembre. — Le haut commandement des forces armées publie le communiqué spécial suivant :

Au cours d'opérations s'étendant de l'océan Glacial jusqu'à l'entrée de l'océan Indien des sous-marins du Reich ont coulé, au cours d'attaques opiniâtres dirigées contre des convois et des navires isolés, 19 navires ennemis jaugeant au total 123.000 tonneaux.

Ces succès allemands affectent particulièrement le trafic de ravitaillement ennemi à destination des ports de l'U. R. S. S. septentrionale et du Moyen-Orient.

27 NOVEMBRE

Grand quartier général du Führer, 27 novembre. — Le haut commandement des forces armées communique :

Dans la steppe des Kalmouks le gros d'une division de cavalerie soviétique a été anéanti ou dispersé par des forces allemandes et roumaines. Plusieurs batteries ont été détruites ; au cours de ces combats les troupes allemandes et roumaines ont fait plusieurs centaines de prisonniers et pris un butin important.

Toutes les attaques de chars et d'infanterie soviétiques dans la région de la Volga et du Don ont à nouveau échoué hier grâce au moral excellent des troupes allemandes ; 55 chars d'assaut soviétiques ont été détruits ; des attaques de bombardiers en piqué ont infligé des pertes considérables à l'ennemi.

Des unités de l'armée allemande ont coulé deux bateaux à moteur soviétiques sur la Volga.

Dans le secteur central également l'ennemi a poursuivi ses attaques avec des forces importantes ; elles ont cependant échoué, après des combats acharnés, avec des pertes sévères pour l'ennemi ; 192 chars d'assaut soviétiques ont été détruits, dont 34 par une seule division blindée.

Des avions de combat et de bombardement en piqué ont attaqué avec grand succès des concentrations de chars, des colonnes en marche et des campements de troupes soviétiques.

En repoussant une tentative ennemie en vue de traverser la Neva des unités allemandes ont détruit 22 bateaux.

× × ×

En Cyrénaïque, d'importantes forces de reconnaissance ennemies ont été repoussées.

En Tunisie se sont déroulés avec succès des combats au cours desquels l'ennemi a perdu un grand nombre de chars. Des formations aériennes allemandes et italiennes ont bombardé des positions, des colonnes en marche et des communications sur les arrières de l'ennemi.

Dans la zone méditerranéenne, l'aviation de chasse allemande a abattu 5 avions de chasse britanniques ; 2 de nos avions ne sont pas rentrés à leurs bases.

En outre, l'aviation britannique a perdu 5 appareils au-dessus des eaux territoriales anglaises et au-dessus des côtes des territoires occupés.

28 NOVEMBRE

Quartier général du Führer, 28 novembre. — Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Des unités allemandes et roumaines ont repoussé dans le Caucase occidental des attaques ennemies et ont passé à la contre-attaque.

A l'est d'Alaguir également des attaques soviétiques assez importantes ont échoué ; l'ennemi a perdu 35 chars d'assaut; des avions de chasse allemands ont abattu 7 appareils ennemis au-dessus de ce secteur.

Les forces motorisées allemandes ont détruit, lors d'une attaque dans la steppe des Kalmouks, un nouveau groupe de forces soviétiques ; les troupes allemandes ont fait 60 prisonniers.

Entre la Volga et le Don, ainsi que dans la grande boucle du Don et à Stalingrad, de nouvelles attaques violentes des troupes soviétiques ont échoué après des combats acharnés. L'artillerie de D. C. A. et des avions de combat ont participé efficacement aux combats terrestres, détruisant 34 chars d'assaut ennemis.

D'après les informations parvenues jusqu'à présent, l'ennemi a perdu, entre le 20 et le 27, 319 chars entre la Volga et le Don. En outre, les troupes germano-roumaines ont détruit 26 pièces d'artillerie et fait plus de 2.000 prisonniers.

Sur le front du Don des unités italiennes ont repoussé une tentative ennemie en vue de traverser le fleuve.

Au sud-ouest de Kalinine et dans la région de Toropets les violents combats défensifs se poursuivent; des contre-attaques effectuées par les forces du Reich ont permis de refouler l'ennemi en différents secteurs ; 95 chars de combat ont à nouveau été détruits, dont 56 par une seule division blindée.

Des formations d'avions de combat ont attaqué avec grand succès, de jour et de nuit, parfois sous de violentes tempêtes de neige, des colonnes en marche et des concentrations de troupes, ainsi que les installations ferroviaires de Toropets.

Des avions de bombardement en piqué ont atteint avec des bombes de gros calibres des gares sur la voie ferrée de Mourmansk, dans l'extrême Nord.

× × ×

En Afrique du Nord, activité de combat limitée à des actions d'ordre local. Des campements de tentes, des colonnes ont été attaqués à la bombe et à la mitrailleuse entre Benghazi et Adjedabia. D'autres attaques aériennes ont été effectuées de jour et de nuit contre des forces aériennes et des forces motorisées ennemies en Tunisie.

Sur l'ensemble du front les avions de chasse allemands et italiens ont abattu 20 avions ennemis.

× × ×

Au cours d'une attaque effectuée de jour, les avions de chasse allemands ont atteint avec efficacité des objectifs ferroviaires sur le littoral méridional de l'Angleterre.

LES MIRACLES GRECS

La Grèce martyre continue à livrer ses trésors enfouis. M. Paul Lemerle, secrétaire général de l'Ecole française d'Athènes, publie dans le premier tome des Lettres d'humanité *(aux éditions de l'Association Guillaume Budé) un très intéressant tableau des recherches et des trouvailles archéologiques effectuées en Grèce au cours de ces dernières années. Ici, ce sont des pêcheurs qui dans leurs filets capturent un cheval de bronze dont le jeune cavalier faisait déjà l'honneur du musée d'Athènes. Là, c'est une statue de Zeus, pareillement retirée des flots où elle avait sombré depuis vingt siècles, dans le naufrage d'un navire chargé d'objets d'art, dépouille d'une cité vaincue. Ailleurs, ce sont des paysans qui ont trouvé dans leurs labourages de curieuses poteries; on y va voir, et l'on découvre une nécropole archaïque de haut intérêt pour l'histoire. A Pitsa c'est, dans une grotte autrefois consacrée aux Nymphes, un berger qui se glisse et découvre au fond d'une galerie insoupçonnée quatre panneaux de cèdre enduits de stuc et ornés d'exquises figures en couleur : les plus vieux vestiges de la peinture grecque ancienne, que l'humidité du lieu a miraculeusement conservés... Dans les champs de fouille exploités méthodiquement, de savants prospecteurs, explorant le sous-sol, mettent au jour, à Olympie, à Delphes, à Mycènes, et dans l'Agora même d'Athènes, des tombes, des chambres mortuaires, des cachettes, remplies d'étonnantes merveilles : des haches d'or, des épées de bronze niellées, des sculptures chryséléphantines, des vases, des objets de mode ou de piété, ou des tablettes portant des inscriptions à faire rêver : la vente des biens d'Alcibiade, ou les noms des cent quatre-vingt-douze Athéniens morts à Marathon pour la patrie.*

Les plus âgées de ces trouvailles, à Mycènes, à Mallia, au voisinage du Parthénon, remontent à quatorze, quinze ou dix-sept siècles avant Jésus-Christ... La Grèce classique nous en devient proche. Bien avant elle, avant les temps mycéniens, à l'âge du néolithique, il y a eu une Grèce préhellénique, ou helladique, déjà extraordinairement artiste, raffinée, opulente, où le culte des dieux et des héros avait suscité, pour les représenter et leur bâtir des palais et des temples, des maîtres dans l'art de construire, de figurer, d'ornementer. Et sans doute aussi des poètes. Homère n'est plus au commencement; il était lui-même l'héritier, le continuateur d'aèdes encore plus vénérables, que l'ombre des origines nous cache. Et Platon n'a peut-être été que l'aboutissement, le fruit longtemps préparé et mûri d'un autre moyen âge ignoré... M. Paul Lemerle, enregistrant ces découvertes récentes, et soulignant les dates de ces trésors récupérés, note avec une juste piété la continuité plusieurs fois millénaire qu'elles attestent dans l'admirable pouvoir créateur de la Grèce. Il ne saurait plus être question, aux yeux de l'archéologue, d'un miracle grec : il y en a une suite ininterrompue; le miracle ne fut pas d'un siècle : il aura duré deux mille ans.

Au milieu de ce qui nous désole, en ces jours sombres, la lecture de ces quelques pages où le savant M. Paul Lemerle résume les travaux heureux de ses confrères a quelque chose d'émouvant. Les hommes n'ont pas toujours pensé qu'à détruire et à ravager. Du fond de la plus lointaine préhistoire, un message d'ordre, de beauté, d'idéalisme nous parvient encore. La terre l'avait englouti et nous le rend. Il nous arrive dans le temps où ce qui reste encore d'humain dans l'humanité désespère d'aucun retour à la sagesse, à l'équilibre, à la raison. Des guerres, des folies, des massacres, des catastrophes, hélas ! ont ravagé et ont détruit cette Grèce même, et sa raison ne l'a pas sauvée. Mais qu'est-ce qui nous parle encore d'elle, pour nous la faire pleurer et adorer comme une mère malheureuse qui n'a pas fini, comme nous, de souffrir ? — Des bijoux perdus, retrouvés; des objets rares, des statues, les débris de ses plus anciens monuments, longuement enfouis et remis au jour... De quoi faire rêver, de quoi admirer et nous humilier. Alexandre n'a laissé qu'un nom, illustré par de glorieux brigandages. Mais sous les ruines du temps, qui survit, retiré des eaux par le filet d'un pêcheur ou sorti du déblai par la pioche d'un archéologue ? Quelque chose seulement qui fut beau et qui l'est encore, et qui n'avait pas d'autre utilité que d'être beau, pour honorer les dieux et se faire admirer des hommes fidèles à ces dieux.

Emile HENRIOT.

P.-S. — Un lapsus m'a fait, dans notre dernière *Vie littéraire*, reprocher à M. Kléber Haedens de n'avoir pas reproduit de vers de Mallarmé dans son Anthologie. Erreur matérielle, dont je m'excuse : c'est Moréas que je voulais dire et dont M. Kléber Haedens nous a fait regretter l'absence.

LES ACTUALITÉS MÉDICALES

LES RESTRICTIONS ET NOS YEUX

Les effets (le plus souvent défavorables) sur notre santé des restrictions alimentaires qui nous sont imposées sont surtout d'ordre général, et ce n'est que secondairement que nous pouvons préciser leur retentissement sur un de nos organes en particulier. L'étroitesse relative de la symptomatologie anatomique et fonctionnelle de nos appareils sensoriels nous permet, au contraire, de nous apercevoir aussitôt et de façon primitive de leur atteinte due à la sous-alimentation actuelle, et nous pouvons plus nettement la délimiter. C'est ce qui arrive, notamment, pour notre appareil visuel. Comme il est, en outre, de ceux dont l'intégrité nous touche de plus près et dont les anomalies nous émeuvent le plus vivement, il apparaît légitime d'accorder à ces atteintes une importance spéciale, d'indiquer celles qui, graves en apparence, mais faciles à soigner, ne doivent nous inquiéter que médiocrement, et de spécifier celles qui, bénignes au premier abord, sont au contraire de nature à acquérir une importance à laquelle on pourrait ne pas s'attendre, et réclament un traitement immédiat.

Les carences en vitamines ayant pris subitement, pour le commun des mortels, une valeur considérable le jour où l'on a commencé à parler de ces curieuses substances (et souvent à tort et à travers), débutons par deux affections qui mettent directement en cause l'une d'entre elles, la vitamine A, la seule — ou à peu près — qui soit en liaison avec des accidents oculaires. Ceux-ci ont même une importance de premier plan, car c'est à leur existence que l'avitaminose doit, en pareil cas, sa révélation. Ils ont deux expressions principales qui ont reçu les noms tant soit peu barbares d'héméralopie et de xérophtalmie.

L'héméralopie consiste en une cécité plus ou moins accentuée qui commence dès que le jour baisse ou que l'éclairage se fait moins intense. Simple exagération d'un état presque normal, dira-t-on, qui cependant devient sérieuse pour ceux qui ont besoin de voir nettement, même à cette heure, comme, par exemple, les conducteurs d'automobiles. N'oublions pas non plus que, pendant la guerre de 1914, il y a eu certainement des sentinelles ou des guetteurs héméralopes qui ont été condamnés pour n'avoir pas signalé à temps l'approche de l'ennemi ; or, au crépuscule, les malheureux ne l'avaient pas vu. Il y a présentement une augmentation du nombre des sujets atteints de cette incommodité et une aggravation de celle-ci chez les hommes dont elle diminuait déjà les possibilités. Il semble qu'à l'heure actuelle on observe surtout l'héméralopie chez ceux qui travaillent en éclairage artificiel : « Les employés se plaignent, dit M. Pesme (de Bordeaux) d'une insuffisance d'éclairage des bureaux alors que, photométriquement, celui-ci n'a pas changé », et il ajoute : « Ceci est aussi répandu que la lassitude générale de notre corps et la diminution globale de notre force musculaire. »

La xérophtalmie est beaucoup plus sérieuse. Elle est, suivant l'expression de M. Mouriquand (de Lyon), le stade séméiologique majeur de l'avitaminose A. Elle débute par une irritation des paupières qui deviennent rouges, puis survient de la conjonctivite; après quoi l'inflammation gagne l'œil lui-même et, si le mal s'intensifie, la cornée se dessèche, se dépolit, s'ulcère, suppure; les yeux sont alors gravement menacés, peuvent s'infecter en totalité, et la cécité complète en résulter. Heureusement, les choses en viennent rarement à ce point; le médecin, alerté surtout en ce moment, reconnaît la cause des accidents, et la vitamine A ou, à son défaut, la vieille huile de foie de morue (ou quelque autre analogue) viennent remettre le tout en état. Cependant les cas sérieux ne sont pas exceptionnels où l'atteinte de la cornée est déjà réalisée et dont les lésions évoluent par poussées, cas où le repos et le changement de régime s'imposent si l'on veut enrayer la marche de l'affection. D'autre part il est probable que certaines manifestations eczémateuses des paupières n'ont pas d'autre cause et doivent attirer l'attention comme signal d'alarme, formes légères qui peuvent se muer en formes graves.

Il est à remarquer que ces xérophtalmies, bénignes ou non, apparaissent de préférence chez des adultes fatigués, se livrant à un travail pénible, et que les enfants sont le plus souvent épargnés.

Les vitamines laissées de côté, du moins comme élément essentiel (et sous cette réserve qu'elles interviennent à un titre secondaire dans ce qui suit), voici quelque chose de tout autre. Il s'agit des cataractes, dont M. Mercier (de Tours) nous a récemment parlé. On sait que l'on peut parfois, chez quelques personnes, empêcher la marche de cette opacification du cristallin par un traitement purement médical, et notamment iodé, sous forme principalement de bains. On le pouvait, du moins, en d'autres temps, car à l'heure actuelle on observe que lorsque les lésions semblaient stabilisées par cette thérapeutique dans laquelle on ne persistait que par prudence, tout à coup l'affection reprend sa marche envahissante, ce que l'on ne peut attribuer qu'à un fléchissement dans les défenses du terrain. Quant aux causes de ce fléchissement, on les trouvera dans l'insuffisance de l'alimentation d'une part, et de l'autre dans l'action du froid contre laquelle nous nous défendons mal, ainsi que nul n'en ignore.

Faut-il énumérer ensuite toutes les affections oculaires qui se multiplient et s'aggravent sous l'influence de ces deux facteurs que les tristesses de l'heure rendent inévitables ? Ce sont les conjonctivites et les kératites des enfants touchés par le lymphatisme, les atteintes des voies lacrymales, les crises, devenues plus fréquentes, des iritis rhumatismales, la tendance aux hémorragies, rétiniennes ou autres, les poussées d'hypertension oculaire chez les glaucomateux, les névrites rétro-bulbaires dues aux excès de vin que certains supposent leur être favorables sous prétexte de compléter une ration insuffisante, et tant d'autres que l'on ne peut même pas nommer car elles demanderaient des explications excédant la place accordée à ces considérations actuelles. Tout cela, nous nous contentons de l'indiquer afin de n'être pas trop incomplet ; mais nous nous permettrons de donner une place à part à une particularité qui intéresse une foule de gens, quoiqu'elle puisse rentrer dans la catégorie des accidents légers, bénins, de notre vision. M. Pesme, que nous avons déjà nommé, signale que nombre de presbytes, qui jusqu'ici vivaient en paix avec leur trouble d'accommodation encore discret, sont obligés de réclamer des verres correcteurs qui dénoncent à tous leur petite et si commune infirmité ; il note aussi que maint autre, déjà porteur de lunettes, voit celles-ci devenir insuffisantes avec une rapidité qui paraît à lui comme à son oculiste des plus inaccoutumées. Là où l'on aurait gardé les mêmes verres pendant encore un an ou deux, il faut en porter de plus forts au bout de deux à trois mois.

On voit qu'il n'est guère de partie de notre organe visuel qui ne subisse ou ne soit menacé de subir les conséquences, parfois inattendues, de notre sous-alimentation. Or tout ce qui touche nos yeux est générateur d'inquiétude, au demeurant toute naturelle. Comme, d'autre part, tout cela apparaît curable à la lumière de nos connaissances actuelles sur la pathologie de disette, il ne faut pas ignorer ces accidents, légers ou sérieux, ne serait-ce que pour aller consulter à temps le spécialiste compétent qui saura, dans ce désordre, remettre l'ordre indispensable.

Docteur Henri BOUQUET.

LA GUERRE [illegible]EST

[illegible] novembre. — Des [illegible]ns ont survolé au[illegible] a côte sud de l'An[illegible] Quelques bombes ont [illegible]es, causant des dégâts [illegible] Tirant au canon et à la [illegible]lleuse, les aviateurs en[illegible] ont causé quelques victi[illegible]s.

Dans le haut commandement de la R. A. F.

Londres, 28 novembre. — D'importants changements ont été apportés dans le haut commandement de la R. A. F. Le maréchal de l'air Sir Arthur Tedder devient sous-chef d'état-major de l'air. Il est remplacé dans le poste de commandement en chef de la R. A. F. en Moyen-Orient par le grand maréchal de l'air Sir Sholto Douglas, jusqu'ici chef du commandement de la chasse. Ces dernières fonctions seront assurées désormais par le maréchal de l'air T. W. Leich Mallory.

Le grand maréchal de l'air Sir Philip Joubert de la Ferté abandonne la direction du commandement côtier au vice-maréchal de l'air J.-C. Slessor, qui est promu maréchal de l'air, pour devenir inspecteur général de la R. A. F.

Enfin le vice-maréchal de l'air G. Medhurst devient adjoint au chef d'état-major de l'armée de l'air.

LA GUERRE NAVALE

Berlin, 27 novembre. — Le bureau international d'information communique :

Les sous-marins allemands ont enregistré de nouveaux succès aux dépens de la flotte de ravitaillement alliée. Au cours d'attaques menées dans l'océan Glacial arctique et dans l'Atlantique jusqu'à l'entrée de l'océan Indien contre des convois et des bâtiments isolés, les submersibles du Reich ont coulé un total de 19 navires, d'un déplacement total de 123.000 tonneaux ; des coups particulièrement sensibles ont été portés au ravitaillement allié destiné au Proche et Moyen-Orient.

Washington, 28 novembre. — Un communiqué précise que le contre-torpilleur dont la perte a été annoncée dans le communiqué du département de la marine du 10 octobre est le *Duncan*.

Le communiqué ajoute que 150 survivants ont maintenant été débarqués dans un port de la côte orientale.

La mobilisation partielle en Espagne

Madrid, 28 novembre. — On sait que le conseil des ministres a décidé il y a cinq jours la mobilisation de quatre classes. On précise officiellement que seuls les réservistes de la classe 1941 et les militaires de la classe 1942, placés en disponibilité devront se présenter dimanche 29 novembre au centre de mobilisation le plus proche de leur domicile.

LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

Opérations en Nouvelle-Guinée et à Timor

Melbourne, 28 novembre. — Le G. Q. G. des forces alliées du Pacifique Sud-Ouest communique :

Buna-Gona : Le combat se poursuit ; les troupes alliées avancent pas à pas vers les positions organisées de l'ennemi. Des contre-attaques locales déclenchées par les Japonais ont été repoussées avec de lourdes pertes. Notre aviation, appuyant directement l'effort de nos forces terrestres, a bombardé et mitraillé, à de nombreuses reprises, les positions ennemies.

Port-Moresby : Une formation aérienne ennemie a lâché des bombes qui sont tombées dans la jungle et n'ont causé aucun dégât.

Golfe d'Huon : Un sous-marin ennemi a été bombardé par nos avions au cours de la nuit. On ne connaît pas le résultat de cette attaque.

Lae : Nos bombardiers moyens ont attaqué l'aérodrome, les zones de dispersion et les installations.

Timor : Nos bombardiers moyens, escortés de chasseurs, ont bombardé et détruit des bâtiments et des huttes occupés par l'ennemi à Nova-Lusa et Beco.

Un autre télégramme daté de Melbourne dit :

Melbourne, 28 novembre. — Le Q. G. du général Mac Arthur communique :

En Nouvelle-Guinée, les Japonais ont réussi à fare parvenir des renforts à la garnison qui défend leur point d'appui de Buna. Il s'agit de sections d'assaut de l'infanterie de marine. La marine japonaise a subi de graves pertes en assurant ses débarquements.

Sur terre, les combats restent violents. Les troupes alliées continuent d'attaquer les ouvrages défensifs solidement construits et bien défendus par les Japonais.

Au large des Nouvelles-Hébrides

Tokio, 28 novembre. — Le Q. G. des forces impériales communique :

Dans le nord des Nouvelles-Hébrides, une formation d'avions torpilleurs japonais a attaqué un convoi américain composé de contre-torpilleurs. Un contre-torpilleur a été coulé sur place ; un autre, privé de la possibilité de manœuvrer, a été abandonné par son équipage.

Une déclaration de M. Stimson

Washington, 28 novembre. — Commentant la situation militaire dans le Pacifique, M. Stimson, secrétaire à la guerre, a déclaré qu'il fallait s'attendre à une recrudescence des attaques navales japonaises.

Les opérations en Chine

Nankin, 28 novembre. — Le bureau de presse de l'armée nippone annonce que la deuxième armée des forces de Tchoung-King a été rejetée vers le fleuve Kio. Au cours de ces opérations, les Chinois ont eu 200 morts. Dans le secteur de Hankéou, les Japonais ont effectué des opérations de nettoyage qui ont été couronnées de succès. Dans la province du Kiang-Si, la nouvelle quatrième armée chinoise a été dispersée. La deuxième phase des opérations est en cours.

La guerre dans l'Est

La bataille des deux fleuves se poursuit toujours violente

DANS LE SECTEUR CENTRE-NORD ON SE BAT SUR UN FRONT, ORIENTÉ D'EST EN OUEST, DE QUELQUE QUATRE CENTS KILOMÈTRES

En Russie la bataille des deux fleuves se poursuit, toujours aussi acharnée.

Au nord-ouest de Stalingrad la manœuvre soviétique apparaît clairement. C'est une opération en tenaille contre les forces alliées se trouvant dans la partie nord-est de la grande boucle du Don. Une armée russe venant du nord et descendant le cours du Tchir s'efforce de donner la main, sur la grande voie ferrée Stalingrad-mer Noire, à une autre armée soviétique qui tente de franchir le Don aux abords de Kalatch et pousse vers l'ouest. La ville de Kletskaïa (au sud immédiat de la branche transversale nord du fleuve) aurait été occupée par la première de ces armées.

C'est dans ce secteur que les combats sont le plus meurtriers, les troupes de Timochenko se heurtant, là, à un dispositif établi selon le système « hérisson », avec des centres de résistance en quinconces.

A Stalingrad la lutte est extrêmement dure, particulièrement dans le quartier des usines. Des ordres du jour du commandement de la Wehrmacht insistent sur la nécessité de conserver à tout prix le corridor à l'ouest de la ville. L'un de ces ordres évoque Rjev, qui, également poste avancé de grande valeur, a tenu en dépit des continuelles attaques de l'ennemi.

Dans la région au sud-ouest de la grande cité industrielle en ruines, la situation est assez confuse. Dans la steppe des Kalmouks, au sud et au sud-est de Stalingrad, une unité motorisée mixte germano-roumaine, annonce une dépêche de source allemande, a bousculé une division de cavalerie soviétique qui aurait perdu, outre de nombreux morts, un certain nombre de batteries complètement équipées (on sait que les formations de cavalerie russe, comme naguère celles de l'armée polonaise, ont une dotation importante de batteries de campagne) et un abondant matériel de guerre. L'avance dans ce secteur, ajoute la dépêche, continue sur un large front.

× × ×

Dans le secteur centre-nord du front, dans la région, orientée d'est en ouest, s'étendant du sud de Kalinine (Tver) à l'ouest de Toropets, soit sur un espace de près de quatre cents kilomètres, le communiqué de la Wehrmacht annonce que « de violents combats défensifs se poursuivent » et que des contre-attaques effectuées par les forces du Reich « ont permis de refouler l'ennemi en divers secteurs ».

Le froid actuel, qui précède les grandes chutes de neige, est particulièrement favorable à de grandes opérations. Le gel permet en effet le passage même des chars sur les cours d'eau et les marécages, déjà recouverts, dans ce secteur du front, d'une épaisse couche de glace.

La bataille se poursuit tant pour la possession de régions boisées qu'en terrain découvert, au milieu de tempêtes de neige.

Attaque de diversion ? Amorce de la principale offensive hivernale ? On ne peut encore se prononcer.

× × ×

Le communiqué allemand de vendredi a annoncé qu'à l'est de Léningrad la Wehrmacht a repoussé une tentative ennemie de franchissement de la Néva et détruit à cette occasion une vingtaine d'embarcations.

PREMIÈRE RÉUNION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE PORTUGAISE

Lisbonne, 28 novembre. — L'Assemblée nationale s'est réunie hier après-midi pour la première fois. Les honneurs ont été rendus à M. Carmona, qui a lu le message traditionnel. Le président insista sur les mesures prises par son gouvernement pour faire face à la situation actuelle.

M. Carmona a confirmé en outre la volonté de son pays de rester neutre.

Les principes directeurs de la politique étrangère

Répondant à la déclaration faite par le président Carmona, M. Armiraz, vice-président de l'assemblée, a résumé ainsi les principes qui guident la politique étrangère du Portugal :

1° Amitié traditionnelle avec l'Espagne ;

2° Lutte contre le bolchevisme;

3° Respect loyal de toutes les alliances conclues par le gouvernement portugais.

Mort de M. Alphonse Dunant

Genève, 28 novembre. — On annonce la mort à 73 ans de M. Alphonse Dunant, ancien ministre de Suisse à Paris.

Pendant son long séjour à l'hôtel de l'avenue Hoche, M. Dunant, par son affabilité et ses éminentes qualités de diplomate, avait fortement contribué à conserver aux relations franco-suisses leur traditionnel caractère d'amitié.

MESURES DE PRÉCAUTION AU CHILI

Santiago-du-Chili, 28 novembre. — Un décret du ministère de la défense nationale vient de déterminer les « zones dangereuses » en cas d'attaques, d'invasion ou d'actes de sabotage contre la sécurité nationale.

Lorsqu'une région aura été déclarée « zone dangereuse », le chef naval ou militaire de cette région en prendra immédiatement le commandement ; ce chef exercera un contrôle tant militaire qu'administratif ; il pourra, le cas échéant, demander au président de la République la signature de décrets lui permettant d'effectuer des arrestations ou des déportations hors des limites de la zone.

Le président bolivien va se rendre aux Etats-Unis

La Paz, 28 novembre. — Le président Penaranda a annoncé qu'il avait décidé d'accepter l'invitation du président Roosevelt à se rendre aux Etats-Unis, et a soumis au Congrès un projet de loi urgent qui l'autoriserait à voyager hors de la Bolivie.

Dans une note demandant au gouvernement l'autorisation de se rendre à Washington, le président déclare qu'à son avis un voyage de cette nature contribuerait efficacement à améliorer les relations entre les deux pays et souligne que le règlement des questions concernant la solidarité continentale est aussi important que celui des problèmes intérieurs.

PETITES NOUVELLES DE L'ETRANGER

GRANDE-BRETAGNE. — Un décret d'une extrême sévérité visant les saboteurs de la défense passive vient d'être promulgué en Angleterre.

— Le ministère des transports de guerre annonce que 697 personnes ont été tuées sur les routes, en Grande-Bretagne, au cours du mois d'octobre. 285 furent tuées pendant les heures de black-out. Ce total est inférieur de 150 à celui d'octobre 1941 et de 300 à celui d'octobre 1940.

CITE DU VATICAN. — L'état de santé du père Ledochowski, préposé général de la Compagnie de Jésus, s'est sérieusement aggravé.

Le vénérable vieillard, âgé de 76 ans, qui avait été opéré il y a un mois d'un abcès à l'abdomen, a voulu qu'on le ramenât à la clinique de la Curie. Il a reçu le viatique et l'extrême-onction.

Le Saint-Père lui avait fait parvenir une nouvelle bénédiction spéciale.

ESPAGNE. — Les six mille ouvriers qui constituent le personnel du chantier naval du Ferrol de Caudillon sont militarisés ; ils seront donc dorénavant considérés comme des militaires en service commandé et soumis aux règlements de la marine de guerre.

— En raison des dangers sans cesse croissants dont souffre la navigation en Méditerranée et dans l'Atlantique, les milieux maritimes espagnols font connaître que les primes d'assurance maritime ont dû être doublées.

Ces primes ont été élevées de 7.5 à 15 % et de 15 à 30 % pour le fret.

— Le général, comte de Jordana, ministre des affaires étrangères, a reçu le ministre de Vénézuéla à Madrid, qui lui a transmis de la part de son gouvernement l'invitation faite à l'Espagne d'envoyer une représentation à la cérémonie de la translation des cendres du général Bolivar.

PORTUGAL. — Sur ordre du gouvernement les légations portugaises à Caracas et à Mexico ont été fermées.

SUISSE. — Onze cents petits Français sont arrivés vendredi après-midi à Genève. Ces enfants seront répartis dans les cantons de Saint-Gall, Argovie, Zurich, Berne, Fribourg, Valais Lucerne, Glaris et Soleure.

— La Suisse représentera les intérêts de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en France.

FINLANDE. — En raison de la guerre, le gouvernement finlandais a modifié la loi sur les fonctionnaires en ce sens que ceux-ci pourront être maintenus en service, à condition que leur état de santé le leur permette, au delà de la limite d'âge, qui avait été fixée à 70 ans.

ETATS-UNIS. — Mme Tchiang Kaï Chek est arrivée aux Etats-Unis pour y subir une intervention chirurgicale nécessitée par les suites d'un accident d'automobile dans lequel elle a été blessée il y a cinq ans.

CHINE. — Le comité exécutif du Kouomintang a adopté une résolution sur les propositions du maréchal Tchiang Kaï Chek préconisant une attitude de tolérance envers les communistes pour autant qu'ils ne violent pas les lois, n'occupent pas une partie du territoire et ne brisent pas l'unité chinoise.

AFGHANISTAN. — Le prince héritier d'Afghanistan est décédé, à l'âge de 9 ans. Il était le fils aîné du roi Mohamed Zahir.

NOUVELLES DU JOUR

Les audiences du chef de l'Etat

Le Maréchal de France chef de l'Etat a reçu samedi matin, en audience, MM. Jean Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat aux communications et à la production industrielle, et Schwartz, secrétaire général aux communications.

Dans l'après-midi le Maréchal, avant d'avoir un long entretien avec le président Laval, chef du gouvernement, a reçu Mgr Chapoulie, directeur des œuvres missionnaires pontificales, et l'amiral Fernet, secrétaire général du conseil national.

Les réceptions du président Laval

Le président Laval, chef du gouvernement, a reçu hier samedi MM. Raymond Lachal et Gervais, directeur général et directeur général adjoint de la Légion française des combattants; le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la guerre; M. Porte, préfet de l'Allier, et M. Boch, préfet de la Haute-Loire.

Motions de confiance à l'adresse du chef de l'Etat

Le conseil municipal de Lalbenque (Lot), lors de sa dernière réunion, a voté la motion suivante : « En ces heures douloureuses que traversent la France et son empire, le conseil municipal de la commune de Lalbenque renouvelle à M. le Maréchal chef de l'Etat et à son chef de gouvernement, M. Laval, l'expression de fidélité respectueuse et de confiance la plus absolue. »

— Le conseil municipal d'Hyères a adressé au Maréchal de France chef de l'Etat l'hommage de son absolue fidélité et de sa confiance inébranlable dans les destinées de la patrie sous sa haute direction.

LE "TEMPS" FINANCIER

CHRONIQUE

Marchés entravés

Il y a maintenant deux mois et demi que nos marchés financiers se trouvent soumis au contrôle renforcé qui a remplacé en septembre dernier le contrôle souple appliqué durant le printemps et l'été. La situation qui en est résultée est en tous points semblable à celle qui existait à la fin de l'année dernière et dans les premières semaines de 1942. Comme les demandes de valeurs à revenu variable l'emportent de loin sur les offres, et que les autorités des marchés empêchent les cours de s'élever dans des proportions suffisantes pour que l'équilibre puisse s'établir, les actions ne sont plus cotées que d'une manière intermittente, et lorsqu'elles peuvent l'être les acheteurs n'obtiennent le plus souvent qu'un nombre de titres très inférieur à celui qu'ils ont demandé.

Que le fonctionnement des marchés soit ainsi devenu des plus défectueux, c'est ce qu'il est à peine besoin de dire. On se préoccupe de l'améliorer tout en évitant une hausse malsaine des cours. Le problème n'est pas simple. En effet l'expérience montre qu'il est extrêmement difficile de restreindre la liberté de mouvement de la Bourse sans la priver du même coup de son activité normale et sans aboutir au blocage au moins partiel des marchés.

Les raisons qui ont déterminé les pouvoirs publics à mettre un frein à l'ascension des cours sont parfaitement légitimes. Dans un système monétaire de guerre, organisé essentiellement en vue de la lutte contre l'inflation, et où en conséquence les prix des produits sont fixés par l'autorité publique, une élévation anormale des cours des actions forme indiscutablement une brèche à l'ensemble des réglementations destinées à maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie.

La marchandise spéciale que sont les titres mobiliers présente cette particularité d'être pour ceux qui la détiennent une réserve de valeur. S'agissant d'actions, leur hausse excessive témoigne chez les acheteurs une tendance à considérer ces titres comme une réserve préférable à celle que constituent la monnaie nationale et les valeurs à revenu fixe libellées en cette monnaie. Autrement dit, le fait que le public les achète à des cours où le rendement des titres se trouve ramené à sa plus simple expression indique qu'il fait une distinction — d'ailleurs discutable en l'espèce — entre « valeurs réelles » et « valeurs papier ». L'effervescence persistante du marché doit dans ces conditions être considérée comme un phénomène d'inflation. Il est logique que le gouvernement, dont la politique financière actuelle tend avant tout à stériliser les masses de monnaie que le malheur des temps l'oblige à créer, veuille combattre ce phénomène comme il combat les mouvements de prix d'origine monétaire en général.

Dans une économie où les produits achetables se raréfient chaque jour et où les disponibilités financières sont surabondantes, le marché des actions est au surplus devenu un exutoire pour les capitaux inutilisés. Or l'Etat, de son côté, cherche à ramener ces mêmes capitaux dans ses propres caisses au moyen de l'émission d'emprunts divers. Un afflux massif de disponibilités vers la Bourse contrecarre cette politique. Il gêne le fonctionnement du circuit monétaire, dont se trouvent détournés des capitaux d'autant plus importants que les cours sont plus élevés. C'est là pour le ministre des finances une autre raison de vouloir modérer l'ardeur du marché financier.

× × ×

Par quels moyens les autorités compétentes combattent-elles la hausse des valeurs de Bourse ?

Les mesures techniques appliquées en ce moment ressemblent fort à celles qui ont été prises pour mettre obstacle au renchérissement des produits. Si paradoxal que cela puisse paraître, les actions sont l'objet à la fois d'une sorte de taxation et d'un rationnement. La taxation, réalisée sous la forme d'une limitation plus ou moins rigoureuse de la hausse, porte sinon sur le prix même des titres, du moins sur les écarts tolérés d'une Bourse à l'autre. Quant au rationnement, il résulte du fait qu'aux cours maxima implicitement fixés chaque jour l'équilibre entre offres et demandes ne parvient le plus souvent pas à s'établir, de sorte que les ordres d'achat ne peuvent être exécutés que partiellement ou, même, ne le peuvent point du tout si le déséquilibre est tel qu'une répartition des valeurs offertes apparait impossible en raison de leur quantité trop faible, et qu'en conséquence aucune cotation ne peut avoir lieu. C'est ce rationnement, s'appliquant peu à peu à la grande majorité des titres, qui paralyse les transactions.

Un tel blocage de la Bourse ne constitue point, pourtant, le résultat souhaité par les pouvoirs publics. Personne ne méconnait l'intérêt que présente pour l'économie nationale un marché financier actif. Intérêt d'autant plus évident qu'en présence de l'importance actuelle des emprunts publics il est essentiel que les rentes et obligations puissent être l'objet de larges échanges. Or, bien que les cours des valeurs à revenu fixe et ceux des actions évoluent différemment, il existe entre les marchés de ces deux catégories de titres une solidarité certaine. La décadence de l'un d'eux ne saurait laisser l'autre indifférent.

Au reste les mesures techniques dont il vient d'être question et qui, en définitive, n'empêchent pas la cote d'évoluer dans le sens unique de la hausse n'ont été appliquées que parce que les autres moyens mis en œuvre pour « diriger » les marchés financiers n'ont point donné, dans la pratique, les résultats escomptés. Leur inefficacité parait attribuable au fait qu'ils visent tous à réduire les demandes; que non seulement ils se sont révélés incapables de provoquer un accroissement des offres, mais que certains d'entre eux en ont déterminé une notable contraction.

La limitation des dividendes que les sociétés sont autorisées à distribuer pendant la durée de la guerre n'a eu pratiquement aucun effet sur l'allure de la Bourse. Dans les circonstances présentes, en effet, les acheteurs d'actions, à tort ou à raison, ne se préoccupent guère du rendement immédiat des titres.

L'augmentation massive de l'impôt sur les opérations de Bourse, augmentation frappant exclusivement les *achats* de titres à revenu variable, a pu ralentir dans une certaine mesure les opérations d'arbitrage et les demandes émanant de la spéculation professionnelle. Elle n'a point découragé les achats des épargnants désireux d'accroître leurs réserves de valeurs. Sur les offres, cette mesure ne pouvait avoir aucune influence stimulante.

Quant à la taxe sur la plus-value des actions, créée au début de 1941 et dont le taux est actuellement fixé à 20 %, il est possible également qu'elle ait empêché certains achats spéculatifs à courte échéance. Mais pas plus que la majoration de l'impôt de Bourse elle n'a mis un frein aux acquisitions de valeurs destinées à être mises en portefeuille; on sait d'ailleurs qu'elle ne devient exigible que lors de la revente des titres. Pour ce qui concerne les offres, cet impôt sur les bénéfices de Bourse les a restreintes plutôt qu'encouragées parce que, la taxe n'étant applicable qu'aux actions achetées à partir d'une certaine date (19 mars 1941), les titres possédés avant cette date y échappent et que dès lors les porteurs ne se résignent à les vendre que s'ils ont un pressant besoin de disponibilités; ils ne se soucient point, en effet, de réaliser des valeurs exemptes de la taxe pour en acheter d'autres qui vont la supporter. Cet inconvénient, il est vrai, s'est vu atténué par une disposition ultérieure qui a réduit à trois mois la période durant laquelle l'acheteur doit conserver les actions pour n'avoir point à acquitter l'impôt sur la plus-value quand il les revend. Il n'en reste pas moins que pendant ce délai des titres qui reviendraient peut-être sur le marché si le nouvel impôt n'existait pas se trouvent en quelque sorte bloqués entre les mains de ceux qui les ont achetés.

La loi du 28 février 1941 sur la forme et la négociation des actions a eu un résultat analogue. On sait qu'elle n'impose le choix entre la forme nominative et le dépôt dans un établissement agréé (qui est aujourd'hui la Caisse centrale de dépôts et de virements de titres) que pour les actions achetées à partir du 17 mars 1941. Les valeurs acquises avant cette date peuvent être conservées par leurs propriétaires sous la forme au porteur. Etant donnée la préférence que le public français a toujours témoignée aux titres au porteur, on s'explique sans peine que les possesseurs d'actions se trouvant dans ce cas n'aient guère tendance à les vendre; celles qu'ils achèteraient pour les remplacer revêtiraient en effet obligatoirement la forme nominative ou devraient être déposées à la Caisse centrale. Ainsi un nombre considérable de titres sont pratiquement retirés de la circulation et immobilisés dans les portefeuilles où ils se trouvaient avant la date limite. Ce qui a fatalement aggravé le déséquilibre du marché financier.

× × ×

Afin de permettre à la Bourse de retrouver une activité plus normale, les autorités responsables ont, il y a quelque temps déjà, mis à l'étude de nouvelles dispositions. Ayant constaté que des mesures tendant exclusivement à restreindre les demandes étaient soit insuffisantes soit tout à fait inefficaces, elles en envisagent d'autres, capables de provoquer directement ou indirectement des offres.

Il semble que parmi les projets actuellement examinés figure notamment une formule comparable à celle qui oblige, en Allemagne et en Hollande, les porteurs d'actions achetées à partir d'une date déterminée à en faire la déclaration si le montant en dépasse un certain chiffre, fixé par la loi. Les propriétaires des titres ainsi déclarés doivent céder ceux-ci à la banque centrale dès qu'elle le leur demande, et le montant de la cession, calculé sur la base d'un cours inférieur aux niveaux actuels, 'est obligatoirement investi en valeurs du Trésor bloquées jusqu'à la fin de la guerre. Les valeurs cédées forment entre 'les mains de l'institut cessionnaire une masse de manœuvre qui lui permet d'intervenir sur le marché. Toutefois les lois étrangères dont il s'agit ont laissé aux porteurs intéressés un délai pendant lequel il leur était loisible de vendre sur le marché un nombre d'actions suffisant pour ramener leurs portefeuilles au-dessous du chiffre limite; ils étaient alors dispensés et de la déclaration et de la cession éventuelle. Des offres, émanant soit de la banque centrale, soit directement des porteurs visés par la loi, ont été ainsi suscitées, dans l'espoir qu'elles atténueront le déséquilibre dont souffrent les Bourses et que le volume des transactions s'en trouvera appréciablement élargi.

D'après les informations qui circulent, les mesures du même ordre projetées en France, tout en s'inspirant de celles prises en Allemagne et en Hollande, s'appliqueraient en particulier aux valeurs détenues par des sociétés et dont la possession n'a pas de rapport avec l'activité de l'entreprise.

D'autres indications laissent supposer que le ministre des finances se préoccupe de remédier aux inconvénients qu'a fait apparaître l'application de la loi sur la forme et la négociation des actions. On vient de voir comment la différence des traitements respectifs réservés par cette loi aux actions achetées depuis le 17 mars 1941 et aux titres acquis avant cette date a exercé une influence restrictive sur le volume des ventes. En outre cette même différence a favorisé le développement d'un véritable marché « noir » des actions, où des titres au porteur sont l'objet d'échanges clandestins à des prix supérieurs aux cours cotés en Bourse. Pratiques éminemment regrettables, qui, malgré les risques qu'elles comportent, menaceraient de prendre d'autant plus d'ampleur que le blocage du marché officiel s'aggraverait en se prolongeant. Afin d'écarter ces inconvénients, les autorités compétentes se proposeraient d'apporter à la loi du 28 février 1941 des modifications propres à atténuer, voire peut-être à supprimer la différence des régimes présentement applicables aux titres achetés à partir de la date limite d'une part, et de l'autre à ceux qui l'avaient été auparavant.

On ne saurait évidemment se rendre compte de la portée et de l'efficacité de ces mesures éventuelles avant d'en connaître le texte. En attendant leur promulgation, on se bornera à constater que leur mise au point aura exigé un temps assez long. La matière en effet est des plus délicates. On ne se plaindra donc pas que les décisions la concernant n'interviennent qu'après avoir fait l'objet d'études approfondies.

Frédéric JENNY.

NOTES ET INFORMATIONS

RECOUVREMENTS BUDGÉTAIRES EN SEPTEMBRE ET PENDANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1942

Le « Journal Officiel » publie la situation résumée des recouvrements budgétaires opérés pour le compte de l'Etat pendant le mois de septembre et les neuf premiers mois de l'année en cours. Voici pour septembre le rendement détaillé des grandes catégories de ressources, ainsi que la comparaison avec la période correspondante de l'an passé (en millions de francs) :

Produits	Sept. 1941	Sept. 1942
I. — Impôts :	—	—
Contributions directes	1.745	1.745
Enregistrement	339	565
Timbre	196	235
Opérations de Bourse	9	38
Rev. des capit. mobiliers	174	105
Douanes	159	200
Contributions indirectes	456	303
Taxes indirectes spécial.	28	32
Chiffre d'affaires	1.052	1.442
Taxe sur les transact.	536	660
Sucres et saccharine	85	116
Total des impôts	4.779	5.441
II. — Monopoles	15	13
Exploitat. industrielles	1	13
Domaine de l'Etat	231	127
III. — Produits divers et produits recouvrés en Algérie	1.109	1.120
Total général	6.135	6.714

On constate que d'une année à l'autre le produit des ressources budgétaires totales, pour le mois de septembre, s'est accru de 579 millions. Quant au rendement des ressources proprement fiscales, il a augmenté de 662 millions.

Pour la plupart des grandes catégories de ressources, les montants recouvrés se présentent en progression plus ou moins sensible. L'augmentation a été particulièrement appréciable pour la taxe sur le chiffre d'affaires (+ 390 millions), l'enregistrement (+ 226 millions), la taxe sur les transactions (+ 124 millions), les douanes (+ 41 millions) et le timbre (+ 39 millions). Le produit des contributions directes n'a pas varié à 1.745 millions. En revanche c'est une régression qui est constatée pour les contributions indirectes proprement dites (— 153 millions) et la taxe sur le revenu des capitaux mobiliers (— 69 millions).

Comparativement à août 1942 où l'ensemble des ressources budgétaires s'était élevé à 7.010 millions, on note une moins-value de 296 millions, moins-value qui provient de la diminution du rendement des produits divers et des produits recouvrés en Algérie.

Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice en cours, le rendement des seuls impôts s'est élevé à 54.676 millions contre 45.049 pour la période correspondante de l'an passé, ce qui représente une augmentation de 9.627 millions soit de 21,4 %. Quant aux ressources bugétaires totales elles ont atteint 65.553 millions, soit 9.597 millions ou 17 % de plus que l'an dernier.

Le produit des contributions directes, qui est passé d'une année à l'autre de 11.501 à 16.882 millions, a progressé à lui seul de 5.381 millions. Mentionnons encore l'enregistrement (+ 1.239 millions) et la taxe sur le chiffre d'affaires (+ 2.715 millions). Au contraire, le rendement des contributions indirectes proprement dites a diminué de 1.235 millions et celui des douanes de 617 millions.

Les émissions des sociétés

D'après le *Bulletin des annonces légales obligatoires*, le montant des émissions de titres pendant le 3e trimestre de l'année en cours s'est élevé à 5.426,2 millions de francs, dont 2.241 millions en juillet, 2.147,5 en août et 1.037,7 en septembre. La moyenne mensuelle du montant des émissions avait été 233,3 millions en 1939 ; 379,8 en 1940 ; 164,2 en 1941 et 3.717,6 en 1942.

Le capital émis du 1er juillet au 30 septembre derniers se répartit de la façon suivante :

Sociétés anciennes : Actions, 1.317,4 millions de francs ; obligations, 4.108,6 millions de francs.

Création de sociétés nouvelles : 200.000 francs en juillet et rien dans les deux autres mois.

Electricité de Paris

Pour l'exercice clos le 30 juin 1942, les dividendes suivants seront proposés à l'assemblée du 17 décembre : action A, 23 fr. 50; action A nouvelle libérée d'un quart, 14 fr. 75; action B, 13 fr. 375; part de fondateur, 511 francs. L'an dernier les actions A avaient reçu 42 fr. 50, les actions B 18 fr. 125 et les parts 590 francs.

Rappelons que le capital a été porté au cours de l'exercice de 155 à 305 millions, par l'émission à 275 francs de 600.000 actions nouvelles A de 250 francs remises à raison d'une nouvelle pour un ancienne A et de quatre nouvelles pour cinq anciennes B. Les titres nouveaux portaient jouissance du 1er janvier 1942 pour l'intérêt statutaire et du 1er juillet 1941 pour le superdividende.

Charbonnages du Tonkin

Le conseil d'administration de cette société a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 18 décembre, la répartition d'un dividende de 95 francs brut par action, au titre de l'exercice 1941.

Rappelons qu'un acompte de 35 francs brut, à valoir sur ce dividende, a été payé le 10 novembre.

Nouvelle réglementation des achats d'actions en Italie

On mande de Milan que de nouvelles mesures viennent de renforcer la réglementation des achats de valeurs à revenu variable. Un récent décret stipule, en effet, que quiconque achètera des actions au comptant ou à terme sera désormais obligé d'employer en Bons du Trésor de la série spéciale 3 % une somme égale au montant dudit achat. Cette disposition ne s'applique point, toutefois, aux achats d'actions effectués en couverture de ventes antérieures à découvert. Il est interdit aux agents de change d'exécuter des ordres d'achats portant sur des actions si le client ne s'est pas conformé aux nouvelles prescriptions.

Le commerce extérieur des Etats-Unis

Pendant les trois premiers trimestres de l'année en cours la valeur des importations aux Etats-Unis a atteint 2.012 millions de dollars, ce qui représente par rapport à la période correspondante de l'an passé une diminution de 401 millions de dollars, ou de 17 %. Les exportations se totalisent pour la même période à 5.457 millions de dollars, soit une augmentation de 2.141 millions de dollars, ou de 65 %.

Il est à remarquer que la progression considérable notée d'une année à l'autre dans la valeur des exportations provient essentiellement des fournitures faites en vertu de la loi « prêt ou location ». La presse américaine évalue à quelque 3 milliards et demi de dollars les livraisons à crédit déjà effectuées en vertu de cette loi.

Fiscalité américaine

D'après une statistique de la National City Bank, relative aux résultats financiers obtenus par 180 d'entre les principales sociétés industrielles, les bénéfices nets de ces sociétés ont été, pendant le premier semestre de 1942, inférieurs de 32 % à ceux réalisés pendant la même période de 1941. Cette diminution est attribuable à la progression des sommes absorbées par les charges fiscales ou mises en réserve en vue de l'aggravation de ces charges.

La part des bénéfices des sociétés prélevée sous des formes diverses par le fisc a été évaluée à 27 % pour 1940, à 52 % pour 1941 et à 71 % pour 1942, sans compter l'impôt exceptionnel frappant certains excédents de bénéfices (bénéfices de guerre) qui peut atteindre jusqu'à 90 % desdits excédents. Ces taux sont très supérieurs à ceux qui étaient en vigueur durant la précédente guerre.

Les recettes fédérales d'impôts, qui s'étaient élevées en 1938-1939 à 5.165 millions de dollars, sont estimées pour 1942-1943 à 23.050 millions ; dans ces totaux le produit de l'impôt sur le revenu des sociétés entre pour 1.150 et 10.077 millions respectivement et celui de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour 1.029 et 7.951 millions.

Anaconda Copper. — Cette société a réalisé au cours des neufs premiers mois de 1942 un bénéfice de 27.500.000 dollars contre 32.700.000 pendant la période correspondante de l'an passé, soit 3.17 dollars par action contre 3.47.

AVIS FINANCIERS

SOCIÉTÉ DE PARIS ET DU RHONE

Capital : 6.000.000 de francs
Siège social :
83, chemin de Saint-Priest Lyon

CONVOCATION

L'assemblée extraordinaire du 19 novembre n'ayant pu se tenir, faute de quorum, les actionnaires sont convoqués à nouveau pour le **mercredi 16 décembre 1942, à onze heures**, au Palais du Commerce, à Lyon, avec le même ordre du jour : augmentation du capital social par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chaque action.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée. Dépôt des titres ou des récépissés de dépôt, cinq jours avant la réunion, soit au siège social, à Lyon, soit à l'établissement de Paris, 202, rue de Courcelles, soit à l'une des Banques ci-après :

A Lyon : Crédit Lyonnais, Crédit Commercial de France, Société Générale, Société Lyonnaise de Dépôts, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.

A Paris : Crédit Lyonnais et Varin-Bernier et Cie.

PRINCIPAUX DROITS DE SOUSCRIPTION

	Lyon	Paris
Banque Indochine	2800 ..	3200 d.
Crédit Foncier	2400 ..	2380 ..
Le Phénix (incendie)	1375 ..	1401 ..
T. S. F. (part)	.. ..	455 d.
Bourbonnais (grat.)	1020 ..	.. ..
Bourbonnais (pay.)	1325 ..	.. ..
Commentry-Fourchambault	1755 ..	1835 ..
Vicoigne	605 ..	.. ..
Moteurs Gnome	295 ..	.. ..
Charbonnages Midi	.. ..	.. ..
Phosphates du Dyr	150 ..	130 ..
Salines de l'Est	.. ..	630 d.
Hévéas	326 ..	330 ..
Brasseries Indochine	540 c.	560 d.
Brasseries Maroc	1180 ..	1170 d.
Brasser. Maroc (nouv.)	1180 ..	1180 d.
Aviation Bréguet	180 d.	185 d.

LA SEMAINE FINANCIERE

La Bourse, dont nous exposons d'autre part la situation générale, n'a pas sensiblement modifié son attitude cette semaine. Les marchés de beaucoup de valeurs, engorgés au point que les cotations étaient impossibles, n'ont été débloqués que momentanément ou n'ont pu l'être du tout. A la Bourse de Paris, notamment, la tension s'est encore accentuée, le nombre des valeurs négociées étant tombé aux dernières séances au-dessous du minimum de 300 précédemment atteint.

Lorsque le déséquilibre des offres et des demandes met obstacle pendant une période prolongée à la cotation de telle ou telle valeur, il en résulte un préjudice évident pour les porteurs de titres qui ont besoin de réaliser. Le blocage d'un marché, en effet, empêche les ventes aussi bien que les achats. Afin de remédier à cet inconvénient et de permettre l'établissement d'un équilibre au moins temporaire, les autorités de la Bourse ont toléré ces jours derniers des avances plus sensibles qui, sans décongestionner appréciablement le marché, ont cependant rendu à la Bourse de Lyon les négociations un peu plus faciles. Un certain nombre de baisses, contatées sur ce même marché à la séance de vendredi, semblaient même indiquer que les opérateurs professionnels éprouvaient le besoin de s'alléger quelque peu, en raison soit des développements récents de la situation générale, soit de la perspective des mesures financières qui sont actuellement à l'étude et dont certaines, on le sait, visent essentiellement à provoquer une détente sur le marché financier.

Quoi qu'il en soit, grâce à la tolérance relative avec laquelle les chambres syndicales des agents de change ont en dernier lieu appliqué le contrôle de la cote, le bilan de la semaine fait apparaître des hausses souvent appréciables. Aux groupes de l'électricité et de la métallurgie, notamment, les progrès enregistrés atteignent parfois 5 0/0 et davantage.

Abstraction faite du **5 % 1920** et du **3 % 1942**, qui ont l'un et l'autre abandonné de légères fractions, nos fonds d'Etat ont fait preuve cette semaine de bonnes dispositions. Les deux **4 ½ % 1932 A et B** n'ont pas cessé de tenir la vedette. Le premier — qui, au cours de la huitaine précédente, avait déjà gagné 65 centimes - a fait un nouveau bond de 2 fr. 30. Quant au second, il s'est avancé de 2 fr. 55, à 102,75. Le **3 % perpétuel**, de son côté, est passé de 97 à 97,60. Parmi les emprunts français émis à l'étranger on a réussi à coter le **3 ¾ % 1939** (1.000 florins) au cours de 29.200.

Les banques n'ont pas été moins recherchées que durant les semaines précédentes. L'attention s'est principalement portée, cette fois encore, sur le **Crédit Lyonnais**, qu'on a laissé monter de 225 francs, à 6.950. Rappelons que ce titre s'échangeait au début d'octobre aux environs de 5.700. Il a donc progressé en deux mois de près de 22 %. De son côté le **Comptoir d'Escompte** s'est avancé de 90 points, la **Société Générale** d'une trentaine de francs et le **Crédit Commercial de France** de 70. La **Banque de France**, enfin, s'est inscrite à 25.250 contre 25.000. Aux banques régionales, nouvelle hausse de la **Société Marseillaise** à 2.605 (+30). La fermeté a également caractérisé les immobilières. La **Foncière Lyonnaise** est passée de 3.150 à 3.225 et la **Rue Impériale**, qui était demandée en vain il y a huit jours à 3.700, s'est négociée en dernier lieu à 3.900.

Peu de chose à signaler aux transports et canaux. La cote des valeurs du **Suez** reste désespérément vide.

Le groupe de l'eau, de l'électricité et du gaz est l'un de ceux qui ont bénéficié cette semaine des gains les plus substantiels. Voici quelques uns des plus sensibles : **Générale d'Electricité** + 205, **Distribution** + 145, **Electricité de la Seine** + 55, **Littoral Méditerranéen** + 105, **T. S. F.** + 110, **Union d'Electricité** + 150 (ou 10 %), **Energie Industrielle** + 75, **Jonage** + 100, **Hydro-Energie** + 175, **Signaux et Entreprises Electriques** + 350, **Gaz de Lyon** + 65, **Gaz du Sud-Est** + 125.

La tendance des valeurs métallurgiques n'a pas été moins ferme. Les **Forges du Nord-Est, Denain-Anzin** et **Louvroil** ont respectivement progressé de 105, de 125 et de 120 francs, pendant que **Schneider** en gagnait 75, les **Tréfileries du Hâvre** 95, **Châtillon-Commentry** 200 et la **Française des Métaux** une centaine. Parmi les affaires d'automobiles, **Peugeot** s'est avancé de 60 francs, les **Moteurs Gnome** de 100 points et **Hotchkiss** de 90. Rappelons que le conseil d'administration de cette dernière société proposera à la prochaine assemblée ordinaire la distribution d'un dividende de 55 francs brut par action. Il a en outre décidé de convoquer pour la même date, une assemblée extraordinaire en vue de porter le fonds social de 16 à 48 millions de francs. Cette augmentation du capital sera réalisée au moyen de l'incorporation d'une partie de la réserve générale et par modification du nominal des action qui sera porté de 100 à 300 francs.

De son côté le conseil d'administration de **Fives-Lille** a convoqué une assemblée extraordinaire pour le 22 décembre à l'effet d'être autorisé à procéder à son gré, en une ou plusieurs fois et jusqu'à concurrence d'une somme totale en valeur nominale de 200 millions de francs, soit à une augmentation de capital en numéraire, soit à une émission d'obligations, soit à l'une et à l'autre de ces opérations simultanément ou successivement. Le titre était demandé en vain, vendredi, à 1.920 contre 1.780 il y a quinze jours.

Au compartiment des charbonnages on a réussi à débloquer le marché des **Charbonnages du Tonkin** à 6.200 (+ 350). **Blanzy**, qui était resté absent de la cote pendant une période prolongée, a reparu cette semaine à deux reprises, d'abord à 6.000, puis à 6.200, contre 5.700 précédemment. Mentionnons encore les progrès réalisés par **Béthune** (+ 150), **Montrambert** (+145) et **Carvin** (+370). **Aniche**, qui s'était échangée dans le courant de la semaine à 6.050 contre 5.950, était finalement demandée sans contre-partie à 6.350. La tendance n'a cependant pas été uniformément ferme. Quelques prises de bénéfices, en effet, sont venues affecter au cours des deux dernières séances la tenue de certains titres de l'ancien « comptant ». C'est ainsi que les **Mines de la Loire**, après une pointe à 1.98.. ont vu leur cours revenir à 1.89.. contre 1.930 le 20 novembre. **Rochebelle**, de son côté, a dû céder 200 points. Quant à l'action de capital de **Roche-la-Molière** elle était offerte au mieux avant-hier, après avoir perdu 70 francs.

La disproportion entre les ordres d'achat et de vente n'a pas diminué au groupe des mines métalliques ; aussi bien la plupart d'entre elles n'ont pu être cotées au cours des cinq dernières séances. Toutefois, le **Nickel** a pu être négocié avant-hier au cours rond de 3.300 (+ 140), et **Penarroya** est passée de 1.850 à 1.895.

Une certaine irrégularité s'est manifestée avant-hier parmi les produits chimiques. Des dégagements ont, pour plusieurs d'entre eux, effacé en partie les avances initiales. Tel a été, en particulier le cas de l'**Air Liquide**, qui après avoir progressé de 3.350 à 3.500 est revenu à 3.381. C'est ce qui s'est également produit pour **Ugine** qui s'est en fin de compte inscrite à 5.660 contre 5.625, après 5.700. **Rhône-Poulenc**, qui avait atteint le cours de 3.970 dans le courant de la semaine, est retombé à 3.910. On n'en relève pas moins dans ce compartiment des avances importantes. **Kuhlmann** a progressé de près de 200 francs à 2.575. **Péchiney** en a gagné 150 et **Saint-Gobain** 100. Rappelons que le président de cette société a déclaré au cours de l'assemblée de sincérité, qui s'est tenue le 23 novembre, qu'il n'entrait pas dans les intentions du conseil d'appeler prochainement les trois quarts restant à verser sur les actions nouvelles.

Les principales valeurs d'alimentation ont continué de bénéficier de la faveur de la Bourse. La **Brasserie Quilmès** a atteint le cours rond de 26.000 (+ 300), pendant que les **Raffineries Say** (+ 120) et **Pernod** poursuivaient leur avance à une vive allure.

Fermeté à peu près générale, également, des valeurs coloniales et de caoutchouc.

Pour l'**Afrique Occidentale**, qui va distribuer un acompte de 12 fr. 50 à valoir sur le dividende de 1942, on avait essayé d'inscrire le cours de 4.625 contre 4.450 précédemment ; mais faute d'offres suffisantes ce cours a dû être finalement effacé et le titre n'a pu être coté durant toute la semaine. On a remarqué d'autre part les progrès substantiels de l'**Ouest-Africain** (+150), de la **Compagnie Générale du Maroc**, qui a atteint le cours rond de 4.000 (+160), des **Caoutchoucs de l'Indochine** (+100), des **Plantations d'hévéas** (+50) et, en coulisse, du **Cambodge** (+53). **Dunlop** a gagné, à Lyon, 76 francs, à 2.381, et s'est élevé à Paris jusqu'à 2.520.

Dans le groupe des textiles, qui a été dans l'ensemble calme, **Saint-Frères**, qui valait il y a huit jours 1.695, est cette fois demandé en vain à 1.800. Aux valeurs diverses, les **Compteurs d'usines à gaz** ont accéléré leur reprise à 1.675 (+100). **Paris-France** s'inscrit à 2.230 contre 2.151.

L'engorgement du marché des valeurs étrangères s'est à peine atténué. Cependant on a enfin réussi, après plusieurs tentatives infructueuses, à coter la **Royal Dutch** et le **Crédit Foncier égyptien**. En ce qui concerne la première de ces deux valeurs, on a inscrit pour le dixième d'action le cours de 11.600 (+ 600) et pour l'action entière celui de 116.000 (+7.000) ; quant à la seconde, elle s'est négociée à 6.750 (+100). Ajoutons que pour rendre ces cotations possibles il a fallu réduire très fortement les demandes.

BOURSES DE LYON ET DE PARIS

RENTES ET OBLIGATIONS	LYON 20 nov.	LYON D. cours	PARIS D. cours
3 % perpétuel	97	97 60	96 95
4 % 1917	103 10	103 35	104 25
4 % 1918	103 ..	103 10	103 70
5 % 1920	142 ..	141 85	142 30
4 ½ % 1932 A	101 10	103 40	103 45
4 ½ % 1932 B	100 20	102 75	102 45
3 ½ % 1942	98 40	98 40	98 95
3 % 1942	95 70	96 40	96 10
Obl. Trésor 4 ½ % 1933	1356 ..	1346 ..	1352 ..
Obl. Trésor 4 % 1934	1259 ..	1257 ..	1254 ..
Obl. Trésor 4 % 1936 B	139 75	140 ..	140 70
P. T. T. 4 % 1941	2022 xc	2052 ..	2044 ..
Bons Trésor 4 ½ % 1933	1113 ..	1117 ..	1120 ..
Bons Trésor 4 ½ % 1934	1095 ..	1098 ..	1102 ..
Bons Trésor 4 % 1935	1105 ..	1110 ..	1101 ..
Cais. aut. D.N. 5 % 1938	120 80	121 75	122 30
Cais. amort. 4 ½ % 1929	1023 ..	1035 ..	1035 ..
Cais. amort. 4 % 1941	2049 ..	2050 ..	2060 ..
7 % 1924 (1.000 doll.)	6800 d.	6800 d.	6725 d.
3 3/4 % 1939 (1.000 fl.)	28700d.	29200..	28700 d
4 % 1939 (1.000 fl.)	32500d.	32500 d	32500 d
Crédit N. 5 % 1919	622 ..	632 ..	643 ..
Crédit N. 5 % 1920	556 ..	568 ..	579 ..
Crédit N. 4 % 1941	2107 ..	.. ..	2140 ..
S. N. C. F. 4 % 1941	2017 ..	2020 ..	2040 ..
BANQUES ET IMMOBILIERES			
Banque de France	25000..	25250..	25500..
Banque de l'Algérie	22600..	.. ..	22510..
Banque de l'Indochine	11850..	.. ..	13000..
Crédit National	.. ..	.. ..	3780 d.
Crédit Foncier	6700 ..	.. ..	7000 ..
Banque de Paris	.. ..	2400 ..	2375 ..
Banque Transatlant.	1400 ..	1440 ..	1445 d.
Union Parisienne	1620 ..	1635 ..	1630 ..
Compagnie Algérienne	6300 ..	.. ..	6250 ..
Comptoir d'Escompte	2680 ..	2770 ..	2750 ..
Crédit Commercial	2180 ..	2250 ..	2230 ..
Crédit Foncier Indoch.	540 ..	585 ..	590 ..
Crédit Lyonnais	6725 ..	6950 ..	6900 ..
Société Générale	2368 ..	2400 ..	2408 ..
B. N. C. I.	1550 ..	1560 ..	1580 ..
Fonc. Alg. et Tun.	1565 ..	1600 ..	1590 ..
Crédit Industriel	1810 ..	1830 ..	1895 ..
Lyonnaise de Dépôts	1110 ..	1115 ..	.. ..
Société Marseillaise	2575 ..	2605 ..	2600 ..
Banque Eur. Cent.	520 ..	530 ..	540 ..
Banque Pays Nord	1310 ..	1310 ..	1300 ..
Soc. Fin. Fr. et Col.	968 ..	945 ..	1005 ..
Nancéenne de Crédit	.. ..	.. ..	970 ..
S. Compt. Entrepren.	1610 ..	1610 ..	1610 ..
Union des Mines	910 ..	915 ..	910 ..
Foncière Lyonnaise	3150 ..	3225 ..	3200 ..
Sté. Gén. Foncière	458 ..	455 ..	459 ..
Rente Foncière	1250 ..	.. ..	1350 ..
Rue Impériale	3700 d.	3900 ..	.. ..
TRANSPORTS ET CANAUX			
Est	1049 ..	1050 ..	1065 ..
P.-L.-M. capital	1780 ..	.. ..	1814 ..
Midi	1280 ..	1280 ..	1285 ..
Nord	2135 ..	.. ..	2200 d.
Orléans	1595 ..	.. ..	1570 ..
Indo Yunnan	975 ..	1010 ..	995 ..
Métropolitain	3900 ..	.. ..	4000 d.
Santa-Fé	1700 ..	1730 ..	1700 ..
Shanghai	1450 ..	1550 d.	1500 d.
O. T. L. capital	1518 ..	1540 ..	.. ..
Suez capital	.. ..	.. ..	.. ..
Suez jouissance	.. ..	.. ..	.. ..
Suez part	.. ..	.. ..	.. ..
Suez société civile	.. ..	.. ..	7100 d.
Port Rosario	22500 ..	.. ..	23000..
Chargeurs Réunis (act.)	5900 ..	5900 ..	5830 ..
Chargeurs Réun. (part)	9200 ..	9200 ..	8900 ..
EAUX, ELECTRICITE, GAZ			
Lyonn. des Eaux (cap.)	3150 ..	3200 ..	3225 d.
Lyon. des Eaux (jouiss.)	2900 ..	2925 ..	2900 ..
Eaux. El. Indochine	1850 ..	1880 ..	1980 d.
Distribution	2505 ..	2650 ..	2625 d.
Electricité Paris	1900 ..	1920 ..	1900 ..
Elect. Seine	1520 ..	1575 ..	1595 ..
Elect. Gaz du Nord	850 ..	860 ..	900 c.
Gén. d'Electricité	5720 ..	5925 ..	5900 d.
Littoral Méditerranéen	2820 ..	2925 ..	2880 ..
Energ. Nord France	879 ..	920 ..	932 ..
Truyère	7300 ..	7425 ..	7500 d.
Nord-Lumière	2200 ..	2250 ..	2330 ..
T. S. F.	1850 ..	1960 ..	1955 ..
Thomson	780 ..	800 ..	785 ..
Union d'Electricité	1500 ..	1650 ..	1660 ..
Ecl. Chauffage F. M.	3100 ..	3150 ..	3250 d.
Gaz et Eaux	.. ..	.. ..	1430 ..
Générale des Eaux	3675 ..	3725 ..	3750 d.
Air Comprimé	.. ..	7950 c.	7990 ..
Alsthom	1490 ..	1460 ..	1503 ..
Applications Industr.	1000 d.	1030 ..	1000 ..
Ecl. F. par l'Electr.	2200 ..	2170 ..	2240 d.
Electr. de Beyrouth	1455 ..	.. ..	1475 ..
El. Eaux Madagascar	d. mx	2250 ..	2250 d.
El. Loire et Centre	1400 ..	1430 ..	1445 ..
Energie El. (Centr.)	2230 ..	2325 ..	2350 d.
En. El. Basse-Loire	1490 ..	1485 ..	1513 ..
En. El. du Maroc	6800 d.	6800 d.	6850 c.
En. El. du Rouergue	.. ..	975 d.	940 ..
En. Electr. Sud-Ouest	.. ..	d. mx	3925 d.
Energie Industrielle	3750 ..	3825 ..	3850 d.
Est-Lumière	606 ..	635 ..	667 ..
Force et Distr. cap.	1500 of.	1500 d.	1475 ..
Force et Lumière	3110 ..	3125 ..	3080 ..
F. L. Pyrénées	2475 ..	2500 ..	2570 ..
Forces M. du Rhône	4000 ..	4100 ..	4150 ..
F. M. Vienne	1960 ..	1980 ..	1910 ..
Hydro-Auvergne	4200 ..	4150 ..	4280 d.

EAUX, ELECTRICITE GAZ (suite)	LYON 20 nov.	LYON D. cours	PARIS D. cours
Hydro-El. B.-Pyrén.	625 d.	625 ..	615 ..
Hydro-Energie	3350 ..	3525 ..	3380 ..
Indoch. d'Electricité	1785 ..	1825 ..	1835 ..
Industrie et Force	d. mx	1400 d.	1375 d.
Ouest-Parisien	2400 ..	2495 ..	2500 ..
Pyrénéen. d'En. El.	.. ..	.. ..	5050 d.
Radio France	.. ..	.. ..	1240 ..
Signaux Entr. Elect.	5450 ..	5800 ..	5800 d.
Toulous. du Bazacle	3150 ..	3300 d.	3270 d.
Union Hydro-Electr.	2110 ..	2140 ..	2060 c.
Cies Réun. Gaz (300 f.)	1830 ..	1860 ..	1830 ..
Gaz de Lyon	1265 ..	1330 ..	1315 ..
Gaz du Sud-Est	3500 d.	3625 ..	.. ..
Continentale du Gaz	.. ..	2910 ..	2960 ..
Gaz France et Etrang.	5080 ..	5125 ..	5100 d.
Vichy	4005 ..	4070 ..	.. ..
METALLURGIE			
Forges Nord-Est	1375 ..	1480 ..	1460 ..
Denain-Anzin	3275 ..	3400 ..	3410 ..
Louvroil	1210 ..	1330 ..	1310 ..
Hotchkiss	3410 ..	3500 ..	3610 d.
Gnome cap.	2000 ..	2100 ..	2160 d.
Schneider cap.	5375 ..	5450 ..	5500 ..
Tréfileries du Havre	1905 ..	2000 ..	1995 c.
Firminy	545 ..	550 ..	545 ..
Longwy	1035 ..	1050 ..	1050 ..
Micheville	1985 ..	2100 d.	2060 d.
Aciéries du Nord	730 ..	725 ..	750 ..
Aciéries Saint-Etienne	1550 ..	1495 ..	.. ..
Application Mécan.	5860 ..	5875 ..	6200 ..
At. Chant. Bretagne	1570 ..	1615 ..	1650 d.
Rochet-Schneider	455 ..	460 ..	.. ..
Zénith	961 ..	960 ..	965 ..
Châtillon-Commentry	6400 ..	6600 ..	6720 ..
Constr. Locomotives	1845 ..	1945 ..	1960 d.
Constr. Mécaniques	1200 ..	1260 ..	1325 d.
Fives-Lille	.. ..	1920 d.	1920 d.
Marine et Homécourt	1335 ..	1400 ..	1385 ..
F. Ch. Méditerranée	9475 ..	9475 ..	9500 ..
Fr.-Belge Mat. Ch. fer	d. mx	9200 ..	9700 d.
Chiers	1415 ..	1462 ..	1511 ..
Pont-à-Mousson	7750 ..	8000 d.	8000 d.
H.-F. de Saulnes	3150 ..	3160 ..	3150 ..
Huta-Bankowa	630 xc	640 ..	695 ..
Matér. de chem. de fer	2930 ..	3010 ..	3160 d.
Franç. des Métaux	4875 ..	4990 ..	5000 ..
Rateau (Sté)	1420 ..	.. ..	1500 ..
Saut-du-Tarn	3200 ..	3250 ..	3230 ..
Schwartz-Hautmont	1690 ..	1755 ..	1800 ..
Senelle-Maubeuge	1875 ..	1890 ..	1875 ..
Terrot	4600 d.	4750 d.	.. ..
CHARBONNAGES ET MINES DIVERSES			
Béthune	3350 ..	3500 ..	3490 d.
Tonkin	5850 ..	6200 ..	6200 d.
Anzin	.. ..	2050 ..	2050 ..
Blanzy	.. ..	6200 ..	6175 d.
Courrières	1045 ..	1090 ..	1070 ..
Lens	1375 ..	1405 ..	1425 ..
Marles	2000 ..	2060 ..	2040 ..
Vicoigne	2075 xc	2055 ..	2102 ..
Bouches-du-Rhône	1510 ..	1565 ..	1505 ..
Montrambert	4155 ..	4300 ..	4100 ..
Rochebelle	7990 ..	7750 ..	.. ..
Aniche	5950 ..	6050 ..	6200 ..
Bouble, capita.	1940 ..	2045 ..	.. ..
Carmaux	4400 d.	4505 ..	4400 d.
Carvin	2770 ..	3140 ..	3140 d.
Dourges	.. ..	3200 ..	3350 ..
Escarpelle	d. mx	5906 ..	6200 ..
Grand'Combe	3950 ..	4050 ..	3985 ..
Mines de la Loire	1930 ..	1895 ..	1935 ..
Roche-la-Molière, cap	4946 ..	4875 ..	.. ..
Ostricourt	4500 c.	4600 ..	4625 d.
Boléo	282 ..	288 ..	285 ..
Nickel	.. ..	3300 ..	3315 ..
Penarroya	1850 ..	1895 ..	1850 ..
Bou-Arfa	2085 ..	2200 d.	2100 d.
Djebel-Djerissa (cap.)	.. ..	5400 d	5275 ..
Etains Wolf Tonkin	965 ..	dmx	1025 ..
Guergour	.. ..	.. ..	.. ..
Mokta-el Hadid	.. ..	18000 d	17780..
Ouenza	.. ..	.. ..	8280 ..
Tekkah	.. ..	2400 ..	2380 ..
PETROLES PRODUITS CHIMIQUES			
Française des Pétroles	1490 ..	.. ..	1610 ..
Standard Fr. Pétroles	1385 ..	.. ..	1470 ..
Carbone-Lorraine	2800 ..	2845 ..	2800 ..
Ugine	5625 ..	5660 ..	5650 ..
Kuhlmann	2395 ..	2575 ..	2550 ..
Mat. Col. St-Denis	2975 ..	3120 ..	3100 ..
Gafsa	3250 ..	3350 ..	3350 ..
Péchiney	5325 ..	5475 ..	5550 ..
Rhône-Poulenc	3925 ..	3910 ..	4025 ..
Saint-Gobain	7600 ..	7700 ..	7600 ..
Salines Djibouti	875 ..	910 ..	910 ..
Hydro-carb St-Denis	1585 ..	1685 ..	1690 d.
Bord. Produits Chim.	870 ..	866 ..	905 ..
Bozel-Maletra	870 ..	870 ..	890 ..
Cotelle-Foucher	1620 ..	1700 ..	1665 d.
Dynamite	d. mx	dmx	1.950 d.
Explos. (Chedd.)	.. ..	.. ..	2700 d.
Gerland	2625 ..	2665 ..	.. ..
Lumière	400 ..	417 ..	425 ..
Produits Azotés	.. ..	1460 d.	1450 ..
Raff. Soufre	1945 ..	1955 ..	1978 ..
Ripolin	6000 ..	6206 d.	6100 c.
Saline de l'Est	.. ..	.. ..	1950 d.
Salins Cap-Vert	.. ..	.. ..	.. ..
Salins du Midi	.. ..	8100 d.	8075 d.
Viscose Franç.	7750 ..	7875 ..	8000 ..
S. O. P. A. R. A.	43000d.	52000 d	.. ..

VALEURS DIVERSES	LYON 20 nov.	LYON D. cours	PARIS D. cours
Afrique Occidentale	4450 ..	.. ..	4700 ..
Air Liquide (act.)	3350 ..	3381 ..	3500 ..
Air Liquide (part)	16800..	17300..	17100..
Quilmès	25700..	26000..	25400 d
Caoutchoucs Indoch.	2500 ..	2600 ..	2580 ..
Citroën	1990 ..	2015 ..	2080 d.
Compteurs	1575 ..	1675 ..	1640 ..
Cultures Tropic.	510 ..	520 ..	500 ..
Distil. Indochine	.. ..	740 ..	740 ..
Ford	185 ..	192 ..	185 ..
Hévéas	.. ..	1115 ..	1130 d.
Peugeot	1770 ..	1830 ..	1815 ..
Pollet et Chausson	3700 ..	3725 ..	3660 ..
Say	1880 ..	2000 ..	2020 ..
Terres Rouges	.. ..	1390 d.	1530 d.
Union Europ.	1920 ..	2010 ..	2025 d.
Chapeau Gend	2975 ..	3040 ..	3025 d.
Chapeau Gend. (part)	.. ..	.. ..	32500 d
Docks Marseille	3300 ..	3200 ..	3205 ..
Docks Lyonnais	1125 ..	1240 ..	.. ..
Entr. Grenelle	965 ..	960 ..	953 ..
Laitière	1300 ..	1290 ..	.. ..
Magasins Généraux	.. ..	4575 ..	4700 ..
Gds Moulins Corbeil	540 ..	555 ..	570 ..
Nicolas	720 ..	720 ..	725 ..
Olida	15750..	16800..	17000 d
Pernod	1940 ..	2075 ..	2170 c.
Potin	900 ..	920 ..	925 ..
Roquefort	12000c.	12400..	12400 d
Sucr. Coloniales	1300 ..	1425 ..	1400 ..
Raffin. Saint-Louis	6950 ..	7350 d.	7300 ..
Raff. Indochine	1290 ..	1315 ..	1335 ..
Raff. Nassandres	.. ..	.. ..	1665 d.
Compagnie Sucrière	1410 ..	1470 ..	1485 ..
Ciments Lafarge A	14000..	14200..	14300 d
Cim Portl. Marseille	.. ..	2300 d	2300 d.
Ciments Français	7000 ..	7300 d.	7200 d.
Ciments Vicat	2150 ..	2400 ..	2225 d.
Lyonn. Madagascar	565 ..	560 ..	556 ..
Ouest Africain	2125 ..	2275 ..	2175 ..
Générale des Colonies	1760 ..	1830 ..	1845 c.
Nossi-Bé	.. ..	.. ..	3820 ..
Gradis	1500 ..	.. ..	1515 ..
Générale du Maroc	.. ..	4000 ..	4075 c.
Peyrissac	1365 ..	1420 ..	1425 d.
Un. Com. Ind et Afr.	585 ..	600 ..	573 ..
Coty	960 ..	995 ..	970 ..
Nouvelles Galeries	.. ..	860 ..	875 ..
Paris-France	2151 ..	2230 ..	2300 d.
Printemps	500 ..	500 ..	535 ..
Schappe	16000	16170..	16200..
Gillet-Thaon	433 ..	438 ..	425 ..
Givet-Izieux	5700 ..	5705 ..	5600 ..
Pérenchies	2690 ..	2745 ..	2830 ..
Saint Frères	1695 ..	1800 d	1825 ..
La Soie	d. mx	2500 d.	2500 d.
Agence Havas	495 ..	500 ..	483 ..
Librairie Hachette	1759 ..	1830 d.	1830 d.
Papeteries de France	1655 ..	.. ..	1620 ..
Cirages	910 ..	930 ..	890 d.
Dunlop	2295 ..	2371 ..	2520 ..
VALEURS ETRANGERES			
Créd. Fonc Egyptien	.. ..	6750 ..	.. ..
Philips	.. ..	.. ..	.. ..
S. K. F.	.. ..	10500..	.. ..
Geduld	.. ..	.. ..	.. ..
Montecatini	396 ..	396 ..	.. ..
Rio Tinto	.. ..	.. ..	.. ..
Union Corrorat	.. ..	.. ..	.. ..
Azote	4750 ..	.. ..	4840 ..
Royal Dutch (100 fl.)	.. ..	11600..	.. ..
Royal Dutch (1 000 fr.)	.. ..	116000.	.. ..
Allemagne 5 ½ % 1930	290 ..	275 ..	.. ..
Egypte Unif. 7 %	5500 d.	5500 d.	.. ..
Serbie 4 % 1895	385 ..	400 ..	.. ..
VALEURS NON OFFICIELLEMENT COTEES			
Aréas	.. ..	.. ..	.. ..
Banque Nat. Egypte	.. ..	.. ..	.. ..
Brakpan	.. ..	.. ..	.. ..
Bruay	665 ..	705 ..	705 ..
Cambodge	1655 ..	1708 ..	1755 ..
Caoutchoucs V.	2000 ..	.. ..	.. ..
Chartered	.. ..	435 ..	.. ..
Crown Mines	.. ..	.. ..	.. ..
De Beers ord.	.. ..	.. ..	.. ..
De Beers préf.	.. ..	.. ..	.. ..
Dong-Trieu	638 ..	675 ..	687 ..
East Rand	.. ..	.. ..	.. ..
Goldfields	.. ..	.. ..	.. ..
Johannesburg	.. ..	.. ..	.. ..
Liévin	940 ..	960 ..	960 ..
Malacca ord.	.. ..	.. ..	.. ..
Michelin	4480 ..	.. ..	.. ..
Mimot	800 d.	dmx	858 ..
M'Zaïta	.. ..	.. ..	905 ..
Padang	1553 ..	.. ..	1655 c.
Phosph. Constantine	1818 ..	1805 ..	1835 ..
Djebel-M'Dilla	1050 ..	1080 ..	1100 ..
Phosph Tunisiens	1315 ..	1350 ..	1400 ..
Rand Mines	.. ..	.. ..	.. ..
Roan Antelope	.. ..	.. ..	.. ..
Shell	.. ..	1125 d.	.. ..
Spring Mines	.. ..	.. ..	.. ..
Sub Nigel	.. ..	.. ..	.. ..
Tharsis	.. ..	.. ..	.. ..
Trepca	.. ..	158 ..	.. ..
Haut Katanga	20500..	21000 d	.. ..

ART ET CURIOSITÉ

Le vernissage du Salon du Sud-Est

Il y a dix-sept ans, — mais c'était par un beau jour de mai ou de juin, — le Salon du Sud-Est ouvrait ses portes pour la première fois. Il naissait, comme la plupart des institutions de ce genre, d'une explosion de ferveur. On était en 1926 : cette date peut suffire en tant qu'explication. Le temps qui a passé depuis a permis de voir que la ferveur du moment n'était pas un feu de paille, puisqu'elle n'a jamais, peut-être, été aussi vive qu'aujourd'hui. C'est ce que nous constations, samedi dernier, à l'occasion du vernissage, alors que les discours officiels avaient été remplacés par les colloques de l'amitié.

Les fondateurs du nouveau Salon étaient au nombre de quatorze. Quatre d'entre eux ont disparu : Adrien Bas, Paul Leriche, Philippe Pourchet, et Charles Sénard, qui en fut le premier président. Ce qui les avait réunis était l'amour non seulement de la peinture et de la sculpture, mais encore de tous les arts qu'ils fussent dits majeurs ou mineurs. Aussi bien, leur groupement prit-il le nom d'Union régionale des arts plastiques, qui faisait appel à toutes les forces vives du Sud-Est. Le règlement, à l'opposé de ceux des Salons de printemps et d'automne, écartait le jury et l'entrée libre. Le recrutement devait s'opérer par cooptation. Ce principe n'a point cessé d'être respecté : on ne devient membre qu'en vertu d'affinités qu'on pourrait qualifier d'électives.

Il ne s'agit pas, pour autant, d'une chapelle ou d'un cénacle. Toutes les tendances de l'art jeune et vivant ont été, dès le début, représentées et elles continuent de l'être. On leur demande seulement la sincérité. Quand les jours étaient favorables aux relations étendues, une imposante cohorte d'artistes parisiens, voire étrangers, était invitée. Nous avons vu ainsi, des années durant, des salles amplement garnies, où tout ce qui a un nom dans la peinture et dans la sculpture modernes se trouvait rassemblé, sans acception d'origine locale. Et toutes ces œuvres avaient un tel air de famille qu'on ne distinguait pas entre elles, autrement que par la profondeur et la maturité du talent.

Nous fûmes, aux premières heures, un groupe d'amis autour des fondateurs, — groupe lié par la seule sympathie. Composé d'environ deux douzaines de critiques, d'hommes de lettres et d'amateurs, ce groupe, au lieu de fondre, s'est, au contraire, renforcé de quelques unités. Il n'a eu pour objet que d'entourer les artistes d'une atmosphère compréhensive et cordiale. Au reste, il n'était pas question de les défendre, car ils s'en chargeaient fort bien eux-mêmes par leurs œuvres, auxquelles ils imposaient spontanément une sélection sévère.

Voulue et constante, cette sévérité a porté ses fruits : le Salon du Sud-Est est demeuré égal à lui-même. L'amitié originelle n'a cessé d'y régner, fondée qu'elle est sur le respect de la personnalité de chacun. Il est beau et bon de pouvoir constater ceci et cela après dix-sept années et en des temps aussi âpres. Autre trait permanent : il ne fut point de réunion qui ne comportât une manifestation annexe, exposition au goût du jour ou rétrospective. Cette année, il y a les deux rétrospectives très contrastées des peintres Pourchet et Gervat, sur lesquelles nous reviendrons.

Quant à ce qui est du Salon proprement dit, que le président, M. Combet-Descombes, a présenté à MM. Villiers, maire de Lyon, et Proton de La Chapelle, adjoint aux beaux-arts, il ne rassemble guère que des artistes de la région, ce qui s'explique en raison des communications difficiles. Noterons-nous le caractère très particulier de cette réunion de 1942 ? Le Salon du Sud-Est apparaît dans l'ensemble mélancolique, comme chargé par le poids du jour. Ce n'est pas, à notre sens, un défaut. Il est marqué par l'époque, et de ce qu'il en est l'exact et poétique reflet il ressort que la sensibilité de ceux qui y exposent vibre à l'unisson général. On en conclura encore que l'Union régionale des arts plastiques, née dans la joie, continue d'être l'expression vivante de l'art qu'elle s'était proposé d'être. — *Paul Soupiron.*

VIE ECONOMIQUE

Sanctions contre des entreprises industrielles et commerciales

Les infractions aux décisions des répartiteurs en chef des sections de l'office central de répartition des produits industriels ont fait l'objet durant le mois d'octobre 1942, de 343 sanctions représentant 5.498.000 francs d'amende. Trois chefs d'entreprise ont été frappés de l'interdiction d'exercer leurs fonctions durant un laps de temps qui va de trois mois à un an. Certaines sanctions comportent la publicité de la décision, elles intéressent notamment les établissements suivants : Société Filray, à Voiron (Isère), et Valentini, à Romans (Drome). Durant le mois précédent 365 délinquants avaient déjà été frappés.

La composition de la ration de matières grasses

Le ministère de l'agriculture et du ravitaillement fait connaître que la ration de 310 grammes de matières grasses pour le mois de décembre se compose comme suit :

125 grammes d'huile contre trois tickets de 25 grammes et cinq tickets de 10 grammes ;

150 grammes de beurre contre trois tickets de 50 grammes ;

35 grammes de graisses diverses contre cinq tickets de 5 grammes et le ticket GE valant 10 grammes.

Deux grandes manifestations corporatives paysannes

Les 25 et 26 novembre se sont tenues à Vichy les assemblées constitutives des groupements spécialistes des producteurs de pommes de terre et des producteurs de fruits et légumes. En l'absence de M. Caziot, président de la corporation paysanne, retenu en zone occupée, ces assemblées ont été présidées par M. de Guébriant, vice-président, assisté de MM. du Fretay, Bonnical, Décault, Rignault, de Kerret, en présence du commissaire du gouvernement. Les délégués ont statué sur l'organisation corporative de leur profession, désigné leurs dirigeants et leurs représentants et débattu les questions relatives aux productions qui les concernent.

COMMISSAIRES-PRISEURS

PETITES NOUVELLES

Nécrologie

Mort de M. Alfred Dominique

On annonce la mort à Paris de M. Alfred Dominique, avocat à la cour d'appel, né à Laval, le 4 août 1879. Il était le fils d'un bâtonnier de cette ville. Il plaida des causes très importantes, notamment l'affaire Duval et l'affaire Hanau. Vice-président du parti radical et radical-socialiste il occupa une place de premier plan dans la politique. Mobilisé pendant la guerre de 1914-18 il était titulaire de la croix de guerre et officier de la Légion d'honneur.

Services religieux

— Hier samedi, à Paris, à midi en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, une messe a été dite pour le repos de l'âme de M. J. Chiappe, ancien préfet de police mort tragiquement il y a deux ans alors qu'il gagnait en avion la Syrie où il allait occuper le poste de haut commissaire.

— Une messe solennelle à la mémoire du maréchal Franchet d'Esperay a été célébrée le 27 novembre, à Bubri, petite localité du Morbihan, où le maréchal possédait une propriété. L'évêque de Vannes et le sous-préfet de Lorient assistaient à la cérémonie.

A Nîmes, en la cathédrale, une messe a été célébrée le même jour, aux mêmes intentions. Mgr Girbeau, évêque de Nîmes a donné l'absoute, en présence de M. Angelo Chiappe, préfet du Gard et d'une nombreuse assistance.

Nouvelles diverses

— La ville d'Avignon vient d'instituer le prêt au mariage. — Un prêt d'honneur de 12.000 francs sans intérêt, remboursable en dix ans par versements mensuels de 100 francs opérés au moyen d'une retenue sur les salaires pourra être accordé au jeune ouvrier ou artisan âgé de moins de 27 ans, habitant Avignon depuis plus de cinq ans par lui-même ou sa famille.

— Un certificat d'aptitude à l'enseignement élémentaire de la couture dans les ouvroirs municipaux aura lieu à Lyon, le jeudi 17 décembre 1942. Les candidates sont priées d'adresser à l'inspection académique — Lyon-Préfecture — leur demande sur papier timbré, un acte de naissance datant de moins de trois mois et deux enveloppes timbrées à leur adresse. (Les candidates mariées devront joindre un bulletin de mariage).

Le registre d'inscription sera clos le lundi 7 décembre 1942.

— Une collision s'est produite vendredi soir à Paris, à l'angle du pont Saint-Michel et du quai des Grands-Augustins, entre un camion et une automobile dans laquelle se trouvait Si Kaddour Ben Ghabrit, ministre plénipotentiaire du Sultan du Maroc. Ce dernier est sorti indemne de l'accident.

Arbre de Noël

— Les centres d'entr'aide du Rhône des prisonniers rapatriés organisent pour les jeudi 24 et dimanche 27 décembre, à Lyon, grande salle des fêtes de la Bourse du Travail, place Guichard, deux matinées artistiques avec arbre de Noël (entrée gratuite), en faveur des enfants de prisonniers et victimes de la guerre.

Conférences

— Mlle Homps donnera une conférence au théâtre des Célestins à Lyon, le 30 novembre, à 20 h. 30, sur le sujet : « L'amour et la France ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS

LES SPORTS

ATHLETISME. — La nouvelle est, dit-on, officielle : le challenge Ayçaguer sera couru le 13 décembre prochain. Le Lyon Olympique, organisateur de l'épreuve, a d'ailleurs rencontré maintes difficultés avant qu'il soit décidé qu'elle serait disputée aux environs de Villeurbanne. On ne peut que se féliciter de revoir l'Ayçaguer. C'est une vieille épreuve au palmarès de laquelle figurent les plus grands noms du cross français.

BOXE. — Il y avait beaucoup de monde au « Central » à Paris pour assister aux débuts du Poitevin Charron, l'élève de Marcel Thil, devant Bukala, montra de belles qualités de souplesse, de mobilité et d'ardeur. Sur un gauche très dur au creux de l'estomac il envoya son adversaire au tapis pour le compte à la première reprise.

T. S. F.

RADIODIFFUSION NATIONALE

Informations : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 1? h. 30, 21 h. 30, 23 heures

Programme de lundi. — **7 heures,** Gymnastique ; **7 h. 15,** Les jours se suivent ; **8 h. 5,** Musique de chambre : mélodies de Schumann, pièces pour violon ; **8 h. 45,** piano ; **11 h. 32,** Orchestre de tangos ; **12 h. 10,** Midi-Magazine ; **12 h. 45,** Radio-Légion ; **13 heures,** Variétés ; **13 h. 47,** Théâtre : « L'Humble Servante », trois actes de Jean Blanchon ; **15 h. 15,** Musique de chambre : quatuor à cordes de Vincent d'Indy ; **16 h. 15,** Musique variée (direction G. Derveaux) : Guiraud, Delibes, Glinka, Goldmark ; **17 heures,** Emission féminine ; **18 heures,** Emission populaire : « Le Miracle de Théophile » ; **18 h. 45,** Mélodies ; **19 heures,** Orchestre de valses ; **20 heures,** Concert par l'orchestre national (direction H. Tomasi) : La Freischutz (Weber) ; Concerto pour violoncelle et orchestre de Haydn, Procession nocturne (Rabaud) : Introduction pour harpe et orchestre (M. Thiriet) : Boléro (M. Ravel) ; **21 h. 55,** La Ronde des métiers : Le Meunier ; **22 h. 30** et **23 h. 10,** Concert de Vichy (direction Bailly) : Paladilhe ; Massenet ; Tannhæuser (Wagner) ; A. Thomas ; Th. Dubois ; Ballet de Faust de Gounod.

Programme de mardi. — **7 heures,** Gymnastique ; **8 heures,** Radio-Jeunesse ; **8 h. 5,** Musique de chambre : mélodies, quatuor de clarinettes ; **8 h. 45,** Airs d'opérettes ; **8 h. 55,** Heure scolaire ; **11 h. 32,** Emission littéraire ; **11 h. 50,** Orchestre Jo Bouillon ; **12 h. 10,** Midi-Magazine ; **12 h. 45,** Radio-Légion ; **13 heures,** Variétés ; **13 h. 47,** Reines de France ; **14 h. 5,** Solistes : pièces pour violoncelle : mélodies ; trio en sol majeur de Mozart ; **15 heures,** Théâtre : « Le Destin d'Œdipe », d'après Sophocle (P. Barbier) ; **16 h. 30,** Concert d'orgue ; **17 heures,** Emission littéraire ; **17 h. 30,** Musique de chambre : mélodies de Debussy ; suite en ré de Vincent d'Indy (2 flûtes et quatuor à cordes) ; **18 heures,** Actualité catholique ; **18 h. 45,** Solistes ; **19 heures,** La véritable musique de jazz ; **20 heures,** Emission lyrique : « Sapho », d'après Alphonse Daudet, musique de Massenet ; **21 h. 45,** Les chantiers de jeunesse ; **21 h. 55,** Tirage de la Loterie nationale ; **22 h. 10,** Suite de « Sapho » ; **22 h. 30,** Orchestre de Lyon (direction Maurice Babin) : Rimsky-Korsakoff, Saint-Saëns, Chabrier, Debussy, G Pierné Turina.

MARCHES ÉTRANGERS

BERLIN	20 nov.	27 nov.
Reichsbank	144 1/4	144 1/2
A. E. G.	181 1/4	180 1/4
Bemberg	169 1/4	170 ..
Cont Gummi	166 5/8	168 1/4
Daimler-Benz	194 5/8	194 7/8
I. G. Farben	172 5/8	173 1/4
Feldmühle	155 7/8	154 3/4
Gesfuerel	..	.. ..
Harpener	177 1/2	177 1/2
Metallgesellschaft	147	144 ..
Rh. Stahlwerke	188 3/4	188 7/8
Salzdetfurth	189 1/4	190 3/8
Siemens-Halske	133	133 ..
Ver. Stahlwerke	159 7/8	160 ..
Wintershall	160	161 ..
Zellst Waldhof	123	123 1/4

LONDRES	19 nov.	26 nov.
Consol 2 ½ %	81 15/16	82 ..
War Loan 3 ½ %	104 3/16	104 5/16
Crown Mines	9 1/4	9 1/4
Rand Mines	7 1/8	7 1/8
Imp. Tobacco	6 31/32	7 ..
Rhokana	..	.. ..
Rio Tinto	10	10 ..
Sub Nigel	..	.. ..
Shell Transp.	10	10 1/8
De Beers def.	..	.. ..
Union Corp.	3 5/32	3 9/32
Chartered Sh.	26	25 7 1/2
Roan Antelope	14 9	14 7 1/2
Imp. Cheminal	36 4 1/2	36 4 1/2
Burmah Oil	54 4 1/2	57 6
Anglo Iranian	74 4 1/2	78 1 1/2
Mex Eagle	12 1 1/2	11 9
Brit. Alum.	..	.. ..
Brit. Celanese	16 3	16 3
Courtaulds	44	44 3
Woolworth	..	.. ..

NEW-YORK	19 nov.	24 nov.
Allied Chemical	138	136 1/2
American Can	70 1/8	70 3/8
Am. Smelting	38	36 3/4
Am. Telephone	128	128 5/8
Anaconda	25 1/2	25 1/8
Bethlehem Steel	56 1/4	54 1/2
Canadian Pacific	6 3/8	6 1/8
Chrysler	64 3/4	64 1/2
Du Pont de Nem.	128 1/2	126 1/4
Gen. Electric	29 3/4	29 1/8
Gen. Motors	41 3/8	41 1/2
Internat. Nickel	28 1/8	28 1/2
Kennecott	29 1/4	29 1/4
Montg. Ward	..	.. ..
N. Y. Central	11 1/2	11 3/8
Radio Corp.	..	.. ..
Shell Union	..	.. ..
Stand. Oil N.-J.	43 1/4	45 ..
Un. Aircraft	..	.. ..
U. S. Steel	48 5/8	47 1/4
Westinghouse	76	76 1/4

BRUXELLES	20 nov.	27 nov.
4 % unifié	100 ..	100 ..
Banque Nationale	3045 ..	3095 ..
Banque Congo belge	.. ..	.. ..
Brufina	1542 10	1517 50
Cofinindus	477 ..	489 ..
Société Générale	10020..	10030.
Electrobel	3850 ..	3865 .
Sofina	27970..	27750.
Charleroi	1500 ..	1510 ..
Cockerill	3600 ..	3685 ..
Clabecq	86250.	86650.
Providence	17400..	17480..
Ougrée-Marihaye	1435 ..	1420 ..
Vieille-Montagne	3070 ..	3075 ..
Fin. Caoutchoucs	1520 ..	1530 ..
Géomines	1735 ..	1695 ..
Katanga 60e	1885 ..	1880 ..
Kilo-Moto	820 ..	810 ..
Haut-Katanga	12840..	12700..
Congo Grands Lacs	1415 ..	1385 ..

ZURICH	19 nov.	26 nov.
3 ½ % 1932-33	101 75	100 40
4 % 1936	103 60	103 ..
3 % 1938 (Ch. d. F.)	95 30	93 ..
Crédit Suisse	544 ..	540 ..
Société Bq. Suisse	498 ..	495 ..
Union Bq. Suisses	644 ..	642 ..
Electrobank	418 ..	405 ..
Motor Columbus	352 ..	350 ..
Alum. Neuhausen	2800 ..	2760 ..
Brown Boveri	684 ..	680 ..
Ciba	6200 ..	6250 ..
Lonza	885 ..	890 ..
Nestlé	914 ..	916 ..
Sulzer	1100 ..	1100 ..
C. H. A. D. E.	1122 ..	1100 ..
Gén. Electr.	154 ..	152 ..
Intern. Nickel	155 ..	158 ..

IMPRIMERIE SPÉCIALE DU « PROGRÈS »
85, rue de la République, Lyon
Le gérant : A. CHÊNEBENOIT.

DERNIÈRES NOUVELLES

DEUXIÈME ÉDITION

Les opérations en Afrique du Nord

En Tunisie

Berlin, 29 novembre. — Le bureau international d'information communique le rapport suivant relatif à la situation sur le théâtre algéro-tunisien des hostilités :

Au cours de la journée d'avant-hier des combats aériens acharnés se sont livrés aux confins algéro-tunisiens ; au cours de ces engagements les avions allemands et italiens ont abattu 20 appareils ennemis sans subir aucune perte.

Sur terre également les forces de couverture de l'Axe ont déployé une certaine activité dans plusieurs secteurs. Au cours de ces opérations trois chars ont été mis hors d'usage ; leurs équipages ont été faits prisonniers.

En dépit d'un tir très violent de la D. C. A. ennemie les bombardiers du Reich ont attaqué, au cours de la journée d'hier, les aérodromes de Bône et d'Alger, où de graves dégâts ont été observés ; plusieurs hangars ont été détruits ; 3 avions ennemis ont été détruits au sol par un incendie ; les appareils de la Luftwaffe ont également attaqué des colonnes de ravitaillement anglo-américaines.

Berlin, 29 novembre. — Dans les milieux compétents de la capitale du Reich, on déclare que la tentative d'invasion de la Tunisie par les forces anglo-américaines semble être enrayée à la suite de l'échec des forces de la 1re armée britannique, à l'ouest de Medjez-El-Bab.

L'aviation germano-italienne continue à harceler les colonnes et les rassemblements de troupes.

En Cyrénaïque

Berlin, 29 novembre. — Le Bureau international d'information communique :

La 7e division blindée britannique qui appuie les éléments de la 8e armée anglaise et qui se trouvait au cours de la journée d'hier, en contact provisoire avec les troupes de couverture du maréchal Rommel a cessé toute activité ; la division d'infanterie néo-zélandaise se trouve dans le secteur d'Agedabia, cependant que loin derrière elle progresse une nouvelle division blindée britannique ; entre cette division et deux divisions d'infanterie qui se trouvent actuellement en Cyrénaïque moyenne, il y a une distance d'au moins 200 kilomètres ; les cinq autres divisions qui font encore partie de l'armée Montgomery sont encore dans le secteur égypto-libyen, entre Marsa-Matrouh et Tokrouk.

Par contre, les pistes entre Derna et Benghazi sont sillonnées de colonnes de ravitaillement. On évalue à plusieurs milliers le nombre des véhicules qu'on a pu observer sur ces pistes ; on en déduit que Montgomery entend amasser derrière ses éléments avancés de fortes quantités de matériel et de munitions avant de faire progresser le gros de ses forces ; voilà qui montre à quel point il est difficile d'effectuer d'amples mouvements de troupes dans le désert ; les escadrilles de chasse ont attaqué sans relâche les colonnes de véhicules ennemis ; la route du littoral est jonchée des débris d'innombrables véhicules.

En Méditerranée occidentale

Rome, 29 novembre. — La radio italienne donne le bilan suivant des pertes infligées aux alliés en Méditerranée occidentale par l'aviation italienne au cours de la semaine écoulée : 14 appareils abattus par l'aviation italienne, 13 appareils abattus par la D. C. A., 7 navires coulés dont un de 20.000 tonnes, un transport et un navire de guerre touchés et probablement coulés.

Lourenço-Marques, 29 novembre. — 29 rescapés d'un navire de commerce britannique coulé par un sous-marin ennemi au large des côtes de l'Angola sont arrivés à Lourenço-Marquès. Le nombre des bateaux coulés au large des côtes de l'Angola portugais se trouverait ainsi porté à 6 depuis le début du mois de novembre.

LA GUERRE dans le Pacifique

Opérations dans divers secteurs

Melbourne, 29 novembre. — Le G. Q. G. allié dans le Pacifique sud-ouest communique :

Buna-Gona : Dans toute l'étendue du secteur de Buna-Gona, les combats ont continué ; nos aviations ont été actives au-dessus de la zone de combat. Une formation navale ennemie manœuvre au large de la côte.

Port-Darwin : 12 bombardiers ennemis ont effectué un raid contre l'aérodrome.

Timor : Nos bombardiers moyens ont attaqué Becq et Novelus qui sont occupés par l'ennemi.

A Guadalcanar

Washington, 29 novembre. — Le département de la guerre communique :

Activité de patrouilles à Guadalcanar où les opérations de nettoyage continuent.

La guerre à l'Ouest

Raid de la R. A. F. sur l'Italie

Berlin, 29 novembre. — *On apprend de Rome que l'aviation britannique a attaqué des objectifs en Italie la nuit dernière.*

Alerte en Suisse

Berne, 29 novembre. — L'alerte aérienne a été donnée en divers endroits de la Suisse occidentale la nuit dernière, entre 20 h. 55 et 0 heure, notamment à Genève et à Lausanne.

Cité du Vatican, 29 novembre. — Le pape vient d'accorder, comme l'année dernière, la faculté de célébrer la messe de minuit de Noël dans l'après-midi du 24 décembre, avant l'heure de l'obscurcissement, dans tous les pays où cette mesure de défense passive est en vigueur.

C'est la 3e fois depuis le début de la guerre que le Saint-Père prend cette décision en vue de permettre aux fidèles d'assister à la messe de Noël sans s'exposer aux inconvénients de l'obscurcissement.

Les élections générales en Uruguay

Montevideo, 29 novembre. — Aujourd'hui dimanche se déroulent les élections générales pour la désignation des membres du pouvoir exécutif et législatif qui entreront en fonction le 15 mars 1943.

La force réelle des partis n'est pas connue, car, désagrégés par le coup d'Etat de 1933, ils n'effectuèrent leur regroupement que depuis le coup d'Etat de 1942.

L'intérêt populaire est concentré sur l'élection du président de la République. On considère que le favori est M. Jean-Joseph de Amesaga, candidat officiel, qu'accompagne M. Albert Guani, l'actuel ministre des affaires étrangères, candidat à la vice-présidence.

La défense commune de l'hémisphère occidental

Santiago-du-Chili, 29 novembre. — Le gouvernement chilien a reçu une note du gouvernement de Washington, par laquelle celui-ci s'engage à défendre le territoire du Chili.

Le gouvernement du Chili a répondu en prenant acte de cette déclaration. (*Fournier.*)

L'artisanat français à Genève

Genève, 29 novembre. — L'exposition de l'artisanat français, organisée par les services d'artisanat dépendant du secrétariat d'Etat à la production industrielle, vient de s'ouvrir à Genève.

Cette exposition comprend les produits de la zone libre et de Paris, dont une partie a figuré aux expositions de Barcelone et de Lausanne.

L'exposition est ouverte jusqu'au 13 décembre ; elle est placée sous la direction de M. Pierre Labourdette, commissaire général.

Tempête sur l'Argentine

Buenos-Aires, 29 novembre. — Une violente tempête a sévi sur plusieurs régions de l'Argentine. On signale de graves dégâts. Deux personnes ont été tuées et un certain nombre blessées ; un mur s'est effondré au cours d'une rafale, blessant 30 personnes.

Helsinki, 29 novembre. — Mme Scholtz Klink, führerin des femmes allemandes, qui vient d'effectuer un séjour en Finlande, est rentrée hier en Allemagne.

UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL SUR LES PERTES DE TOULON

4 morts, 27 blessés

Vichy, 29 novembre. — L'Amirauté communique :

Les pertes subies au cours du sabordage de la flotte française de Toulon sont les suivantes : 4 morts, 27 blessés, parmi le personnel militaire.

Aucune victime dans la population civile.

Les quêtes du Secours national

Vichy, 29 novembre. — La quête faite aujourd'hui sur la voie publique au bénéfice du Secours national, a été inaugurée à Vichy, ce matin, à 9 h. 30, par une brève cérémonie qui a eu lieu au monument aux morts, square des Nations. En présence des enfants des écoles sagement rangés sur la place, le colonel Lhuillier, délégué du Secours national à Vichy, a déposé une gerbe de fleurs au monument. L'assistance a observé une minute de silence. Les jeunes quêteurs et quêteuses se sont ensuite rendus dans les rues de Vichy, où ils ont reçu un accueil empressé de la part de la population.

La messe du prisonnier

Vichy, 29 novembre. — Une messe solennelle pour les prisonniers a été célébrée ce matin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis, en présence d'une foule extrêmement nombreuse.

Au premier rang de l'assistance se trouvait le Maréchal de France chef de l'Etat, entouré de ses collaborateurs : MM. Jardel, le docteur Ménétrel, le général Campet et le lieutenant-colonel Bonhomme, Joseph Barthélemy, garde des sceaux ; le général Prioux, l'amiral Abrial et le général Jannekeyn, secrétaires d'État.

Le président Laval, chef du gouvernement, s'était fait représenter par un membre de son cabinet. On remarquait également Mme la maréchale Pétain, Mgr Valerio Valeri, et M. Lequerica, ambassadeur d'Espagne.

La messe a été chantée par le chanoine Borde, vicaire général de Moulins. Après l'Evangile, l'abbé Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre, a donné lecture du message que les cardinaux, archevêques et évêques de France ont adressé aux prisonniers, à l'occasion de cette journée nationale.

A l'issue de la cérémonie, le Maréchal a remis son obole aux quêteurs du Secours national groupés sur le parvis de l'église.

L'organisation du commerce

Vichy, 29 novembre. — Le *Journal Officiel* publie, ce matin, un décret aux termes duquel les établissements commerciaux sont répartis entre les deux familles professionnelles des commerces de l'alimentation et des commerces divers :

La famille professionnelle des commerces de l'alimentation comprend, à l'exclusion des cafés, hôtels et restaurants, les entreprises qui reçoivent directement ou indirectement des produits alimentaires en état d'être mis à la disposition du consommateur et distribuent ces produits à la clientèle de gros et de détail ; les établissements et personnes telles que mandataires, courtiers, commissionnaires, agents commerciaux qui prêtent leur concours ou leur intermédiaire à ces entreprises commerciales ; les entreprises artisanales ayant un caractère commercial qui préparent et vendent des produits alimentaires.

La famille professionnelle des commerces divers comprend : les entreprises qui reçoivent directement ou indirectement des produits non alimentaires en état d'être mis à la disposition du consommateur et distribuent ces produits à la clientèle de gros et de détail, à l'exclusion de certaines entreprises spécialisées rattachées à d'autres familles professionnelles ; les établissements et personnes, telles que mandataires, courtiers, commissionnaires, agents commerciaux, qui prêtent leurs concours ou leur intermédiaire à ces entreprises commerciales sous réserve, le cas échéant, de décisions interministérielles.

Le comité général d'organisation du commerce correspond aux deux familles professionnelles définies plus haut, la famille professionnelle des commerces de l'alimentation correspondant elle-même au comité d'organisation des commerces de l'alimentation.

Pour instituer une coordination entre les deux familles professionnelles des commerces de l'alimentation et des commerces divers, il est créé, à chacun des échelons local, régional et national, un comité social interprofessionnel réunissant les bureaux des comités sociaux de chacune des deux familles sus-visées. Ce comité a pour attribution le règlement des problèmes sociaux et professionnels communs découlant de l'exercice de la fonction commerciale.

New-York, 29 novembre. — On apprend qu'un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière dans une boîte de nuit de Boston.

Boston, 29 novembre. — On sait maintenant que 399 personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui a détruit, la nuit dernière, la boîte de nuit « Cocoanut Grove » de Boston. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

Institution d'une taxe exceptionnelle sur les eaux de vie de Cognac et d'Armagnac

Vichy, 29 novembre. — Le *Journal Officiel* publie ce matin une loi instituant au profit du Trésor une taxe exceptionnelle sur les eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac. Sont redevables de cette taxe les distillateurs professionnels et les marchands en gros de boissons titulaires d'un compte de régie leur permettant d'obtenir des titres de mouvement. La taxe est exigée sur les quantités d'eau-de-vie de Cognac ou d'Armagnac :

A. — Livrées par les redevables à toutes destinations pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui à partir de leur magasin ou de locaux ne leur appartenant pas, sous la seule exception des transferts opérés par un distillateur ou négociant entre les magasins de gros situés à l'intérieur des régions délimitées de Cognac ou d'Armagnac ;

B. — Utilisées par les redevables à un usage impliquant une opération à caractère industriel ou des manipulations faisant perdre au produit, en vertu de la réglementation relative à la répression des fraudes commerciales, le droit à la dénomination générique d'eau-de-vie ;

C. — Correspondant aux manquants de magasin qui excèdent les déductions prévues à l'article 112 du code des contributions indirectes.

Sont exonérés de la taxe les viticulteurs, bouilleurs de crus, pour les quantités d'eau-de-vie provenant de la distillation de leur propre récolte.

La taxe supportée par les redevables ne pourra donner lieu à une majoration du prix de vente. Elle est assise :

a) Pour les eaux-de-vie livrées, sur le prix effectif de vente ;

b) Pour celles utilisées par les redevables, sur leur valeur commerciale à la sortie des chais des intéressés, atténuée du taux de marque, dont ces derniers bénéficient.

L'activité de la Croix-Rouge internationale

Genève, 29 novembre. — Des navires protégés par la Croix-Rouge internationale font le cabotage entre Lisbonne et Marseille, transportant des vivres pour les prisonniers.

Depuis 1940, les transports se faisant difficilement par rail, le comité de la Croix-Rouge envisagea la liaison maritime entre Lisbonne et la Méditerranée. Depuis lors, le service est assuré.

Au 20 septembre 1942, 700.000 tonnes de vivres avaient été transportées.

Les navires sont neutres et ils portent l'emblème de la Croix-Rouge sur leur coque.

A L' « OFFICIEL »

Le Journal Officiel du dimanche 29 novembre 1942 publie notamment :

Une loi du 10 novembre approuvant un programme de travaux d'équipement et d'urbanisme à réaliser à Nantes.

— Un arrêté concernant la nomination des membres du conseil d'administration du comité national des amis des travailleurs français en Allemagne, dont le président général est le marquis de Mun, président de la Croix-Rouge française.

— Un arrêté aux termes duquel est institué un contrôle médical des activités sportives qui s'applique obligatoirement à toutes les associations sportives.

— Un décret du 5 novembre relatif à la création des familles professionnelles des commerces de l'alimentation et des commerces divers.

— Un arrêté aux termes duquel le docteur Coulon, médecin inspecteur de la santé de la Corse, est chargé des fonctions d'inspecteur général de la santé et de l'assistance.

Decouverte d'une nouvelle planète

Stockholm, 29 novembre. — L'astronome danois Strand, qui travaille au laboratoire Sproul, à Swanthowe College, aux Etats-Unis, aurait, à la suite de calculs savants, découvert récemment une dixième planète dans notre système solaire.

L'orbite de cette nouvelle planète se trouverait au delà de celle de Pluton, qui était la dernière planète découverte ; elle serait seize fois plus grande que Jupiter et cinq mille fois plus grande que la terre.